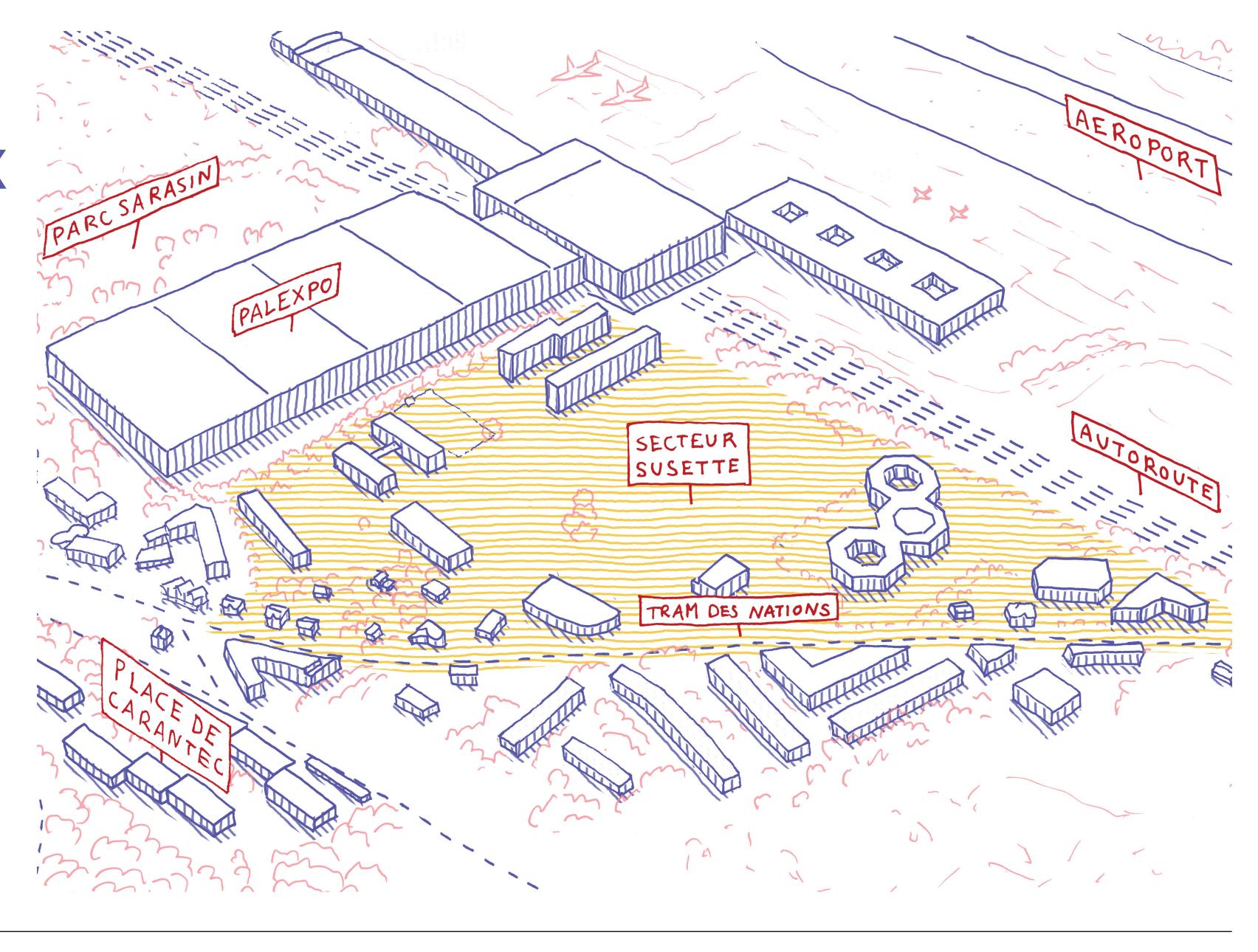
Grand Projet Grand-Saconnex

Secteur Susette
Actualisation du Schéma Directeur

Présentation publique 22 mars 2023









Sommaire

Contexte

- -Projet d'agglomération du Grand Genève
- -Articulation des échelles territoriales
- -Modification de zone (MZ)
- -Projets connexes

Schéma Directeur (SD) de la Susette (2019)

- -Études-tests de 2016
- -Structure du Schéma Directeur de 2019
- -Principes directeurs thématiques
- -Principes directeurs sectoriels

Vers une actualisation du SD

- -Raisons de l'actualisation
- -Transition écologique
- -Nouveau périmètre, secteur Susette
- -Intégration d'un parc agro-urbain
- -Bruit aérien

Processus d'actualisation du SD

- -Objectifs de l'actualisation du Schéma Directeur
- -Processus de planification
- —Organisation
- -Planning et méthodologie
- —Suite du processus

Concertation

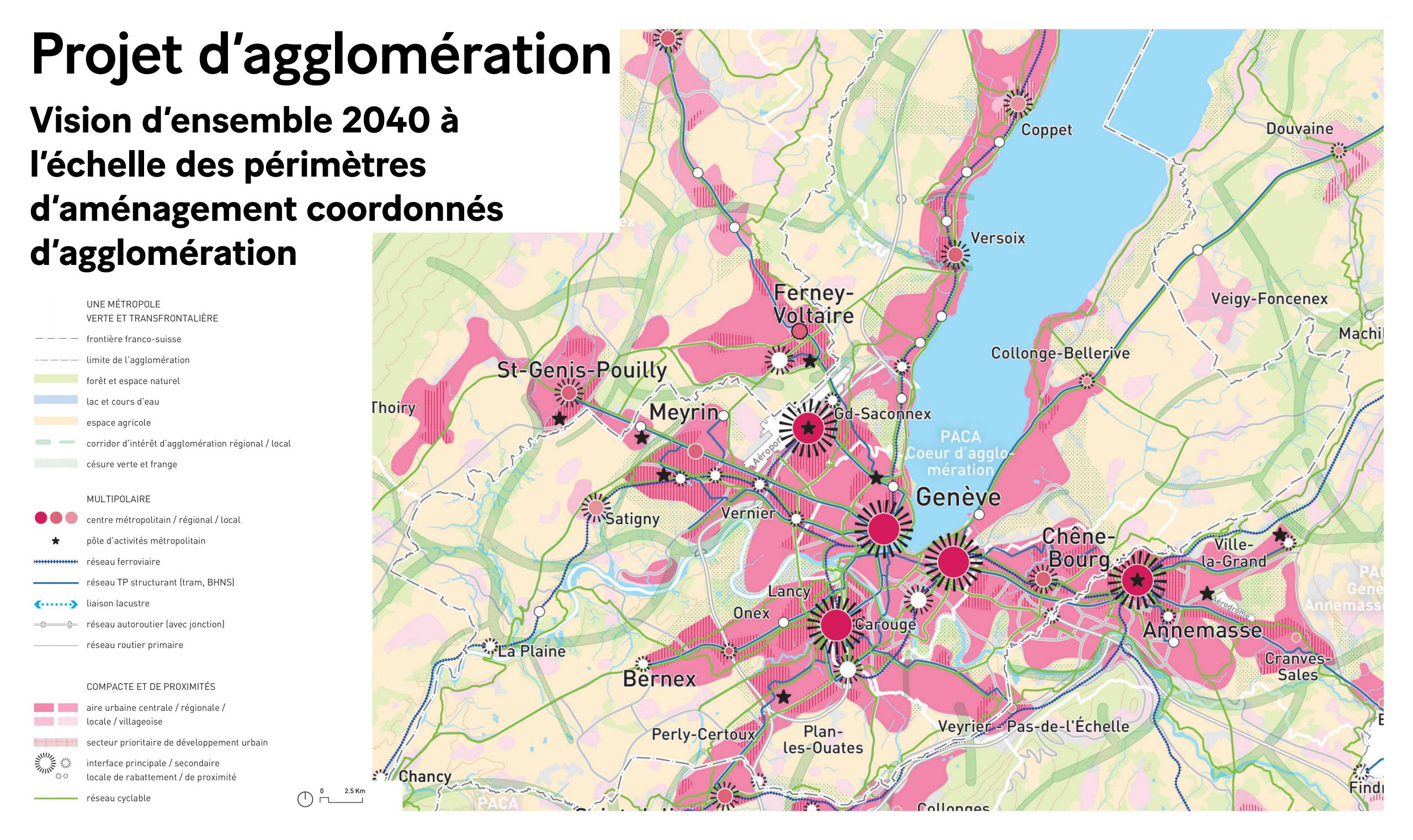
- -Objectifs de la concertation
- -Charte et cellule de concertation
- -Déroulement de la concertation

Questions de compréhension

Table Ronde: Est-il pertinent de développer le secteur Susette?

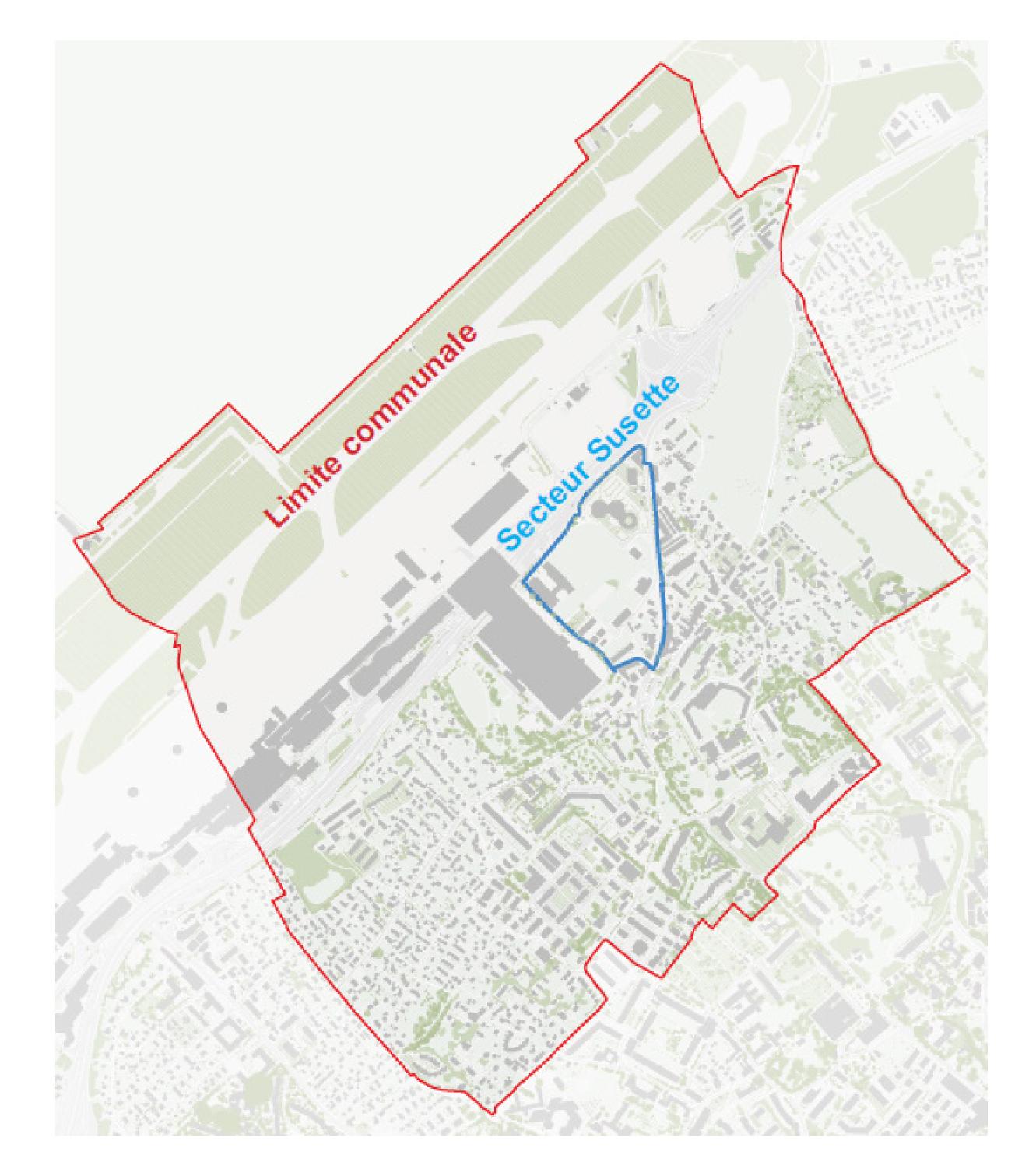
Apéritif

Contexte



Articulation des échelles territoriales

- Projet d'agglomération.
- Plan Directeur Cantonal.
- Plan Directeur Communal.
- Planifications de détail par secteur.



Modification de zone (MZ)

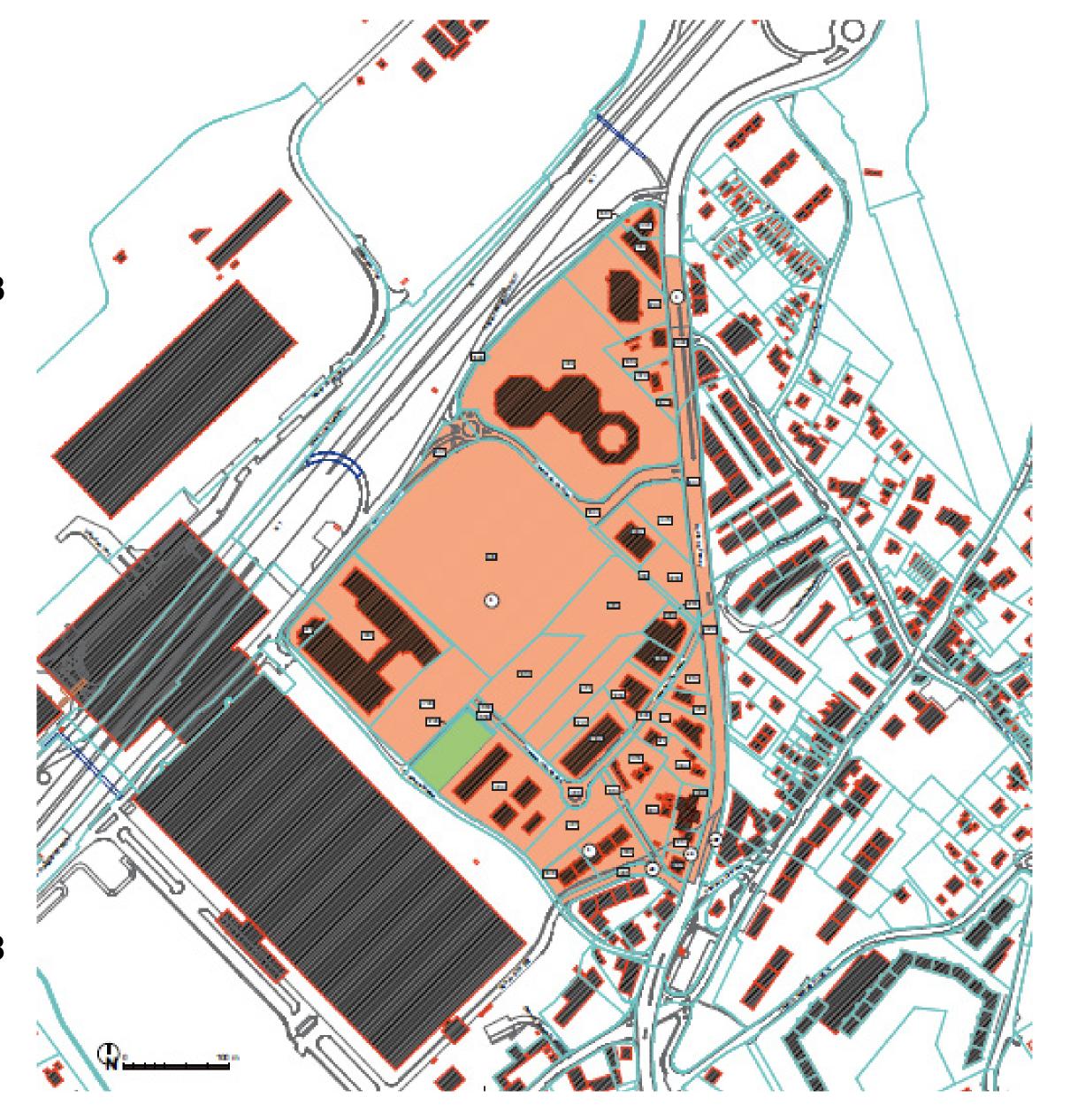
Projet de loi déposé au Grand-Conseil le 27 novembre 2019 modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune du Grand-Saconnex au lieu-dit « La Susette »

Création d'une zone de développement 3 (ZD3) et d'une zone de verdure (ZV), en lieu et place d'une zone de développement industriel et artisanal (ZDIA) et d'une zone de de développeemnt 4B (ZD4B, parcelles 1266, 1669 et 1670)

Passage à la Commission d'Aménagement du Canton (CAC) du Grand Conseil – sept 2022, principales conclusions :

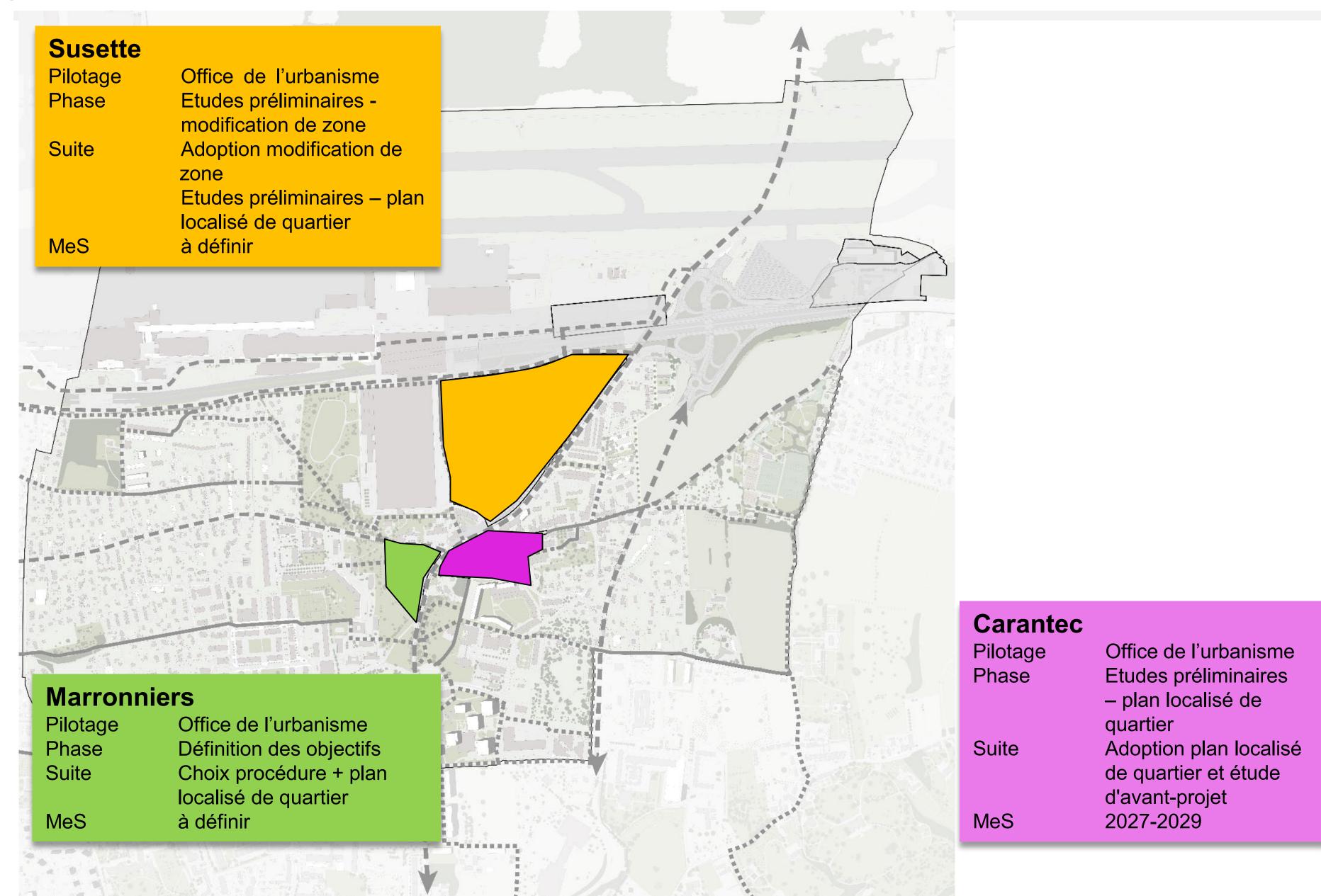
- -Confirmation d'un déclassement d'ensemble, pas d'étapage.
- —Quartier cohérent en termes d'espaces verts, de mixité, de mobilité.
- -Agrandissement et relocalisation du parc.
- -PAU, préservation ressources naturelles (sol), transition écologique d'un point de vue alimentaire.
- -Positionnement des surfaces logement en-dessous de la courbe du bruit admissible.

Rapport de la commission d'aménagement déposé le 3 janvier 2023



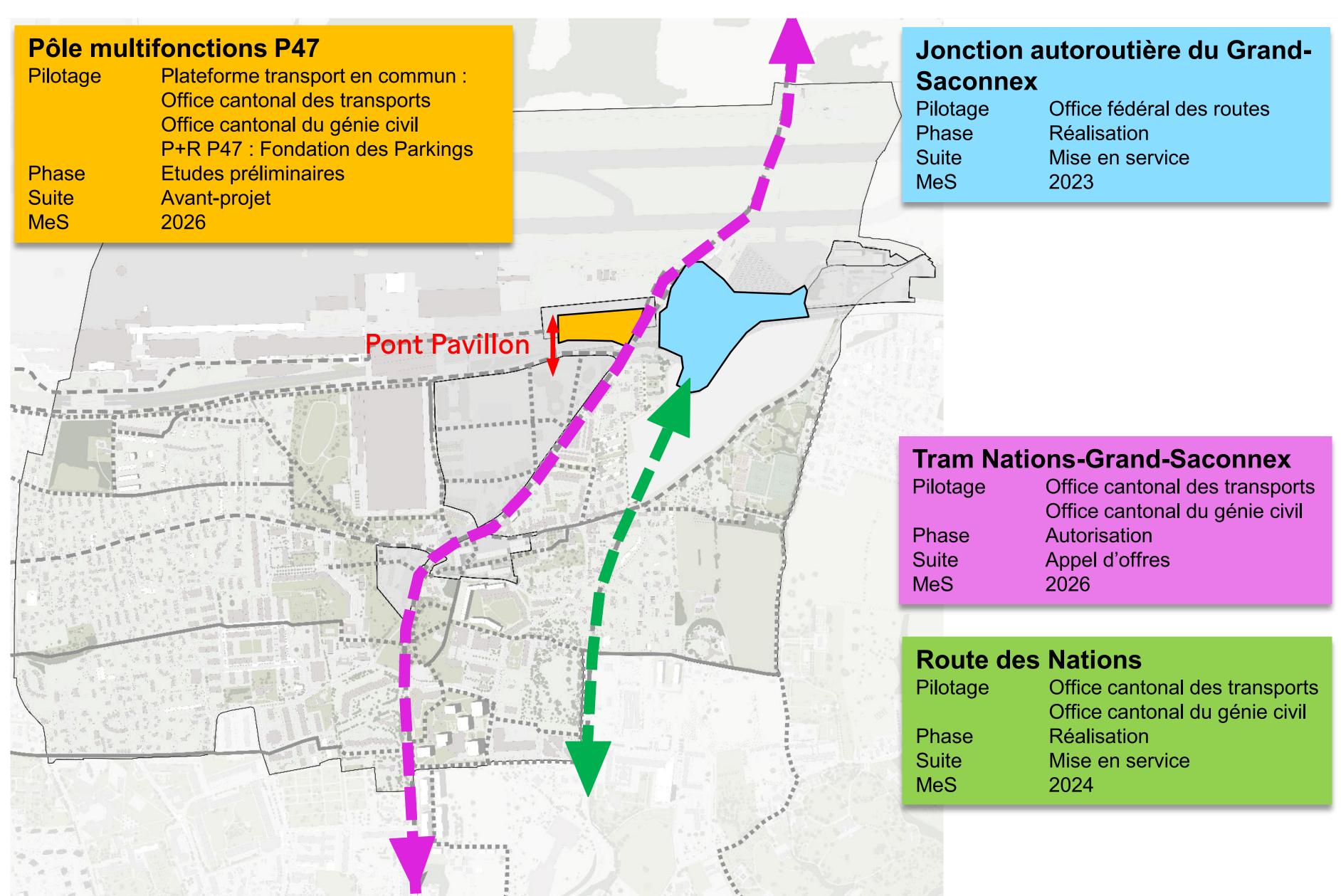
Projets connexes Secteurs urbains

MeS = Mise en Service



Projets connexes Infrastructures

MeS = Mise en Service



Projets connexes

Espaces publics et mobilité douce

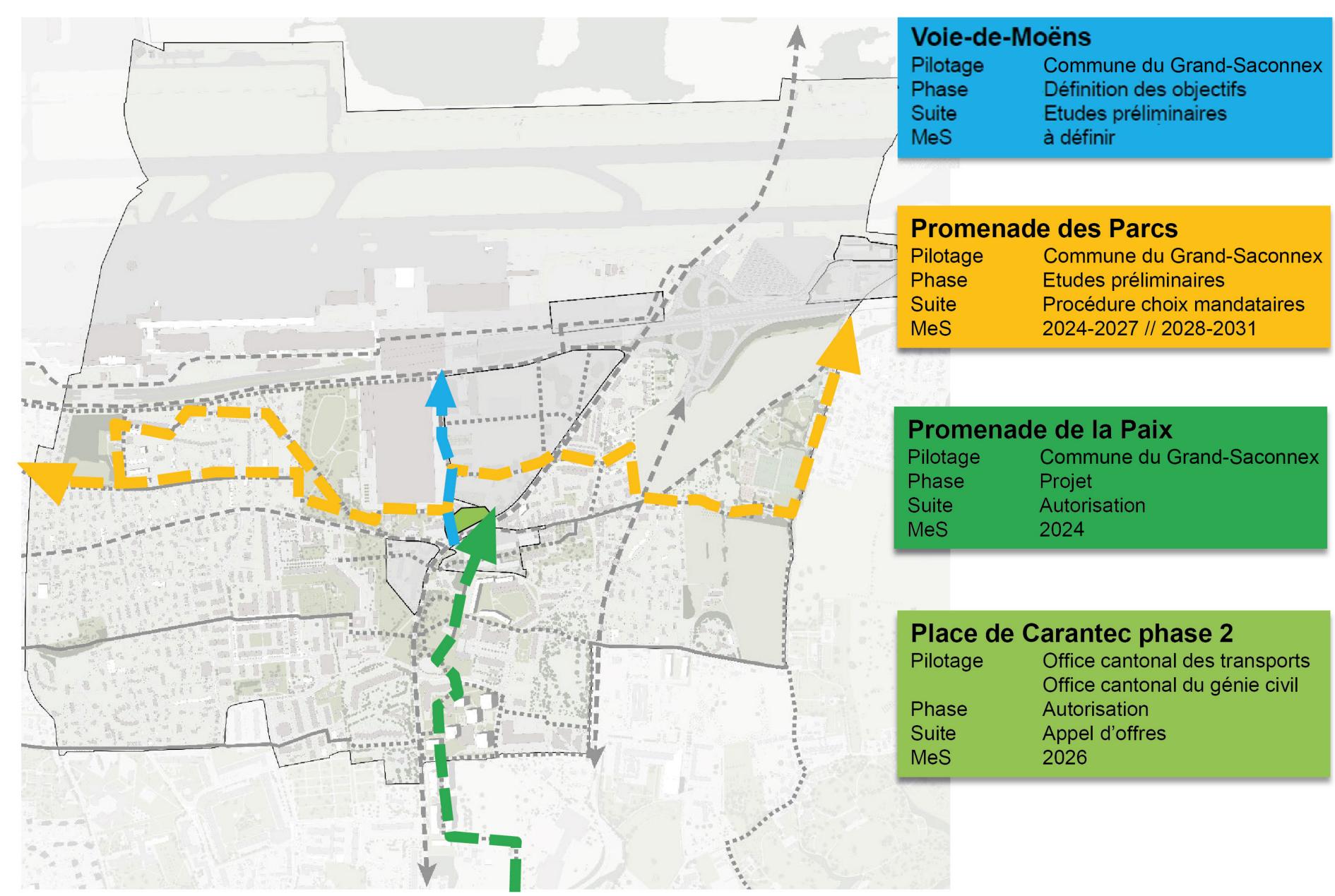


Schéma Directeur de la Susette (2016 - 2019)

Études-tests - 2016

- Organisées en quatre ateliers avec concertation ciblée.
- Analyse du site et des pistes de développement possibles.

4.3 Objectifs des atelier et planning

Le processus prévoit cinq ateliers. Les dates retenues pour les ateliers sont :

Atelier de lancement 27 mai 2016 (9h-17h)

Atelier n°1 1er juillet 2016 (9h-19h)

Objectif:

> Identifier les potentialités d'aménagement du site et évaluer diverses variantes programmatiques possibles.

Atelier n°2 14 et 17 septembre 2016 (9h-19h)

Objectifs :

- > Définir un parti urbain pour l'ensemble du périmètre élargi et sur cette base, distribuer les diverses thématiques ou secteurs entre les équipes, ex : Susette Nord, Susette Sud élargi, interfaces, espaces publics, mobilité, etc. Ces différentes thématiques seront définies plus précisément lors des ateliers avec l'ensemble des participants.
- > Pour le périmètre Susette Nord : identifier les variantes d'aménagement retenues pour la suite de l'étude.
- > Consolider le programme.

Atelier n°3 3 et 4 novembre 2016 (9h-19h)

Objectifs :

- > Coordonner les diverses thématiques développées par les différentes équipes afin de consolider un avant-projet pour l'ensemble du périmètre et définir un concept d'aménagement pour le secteur Susette Nord.
- > Consolider les concepts de mobilité, environnement et énergie.

Atelier de restitution vendredi 2 décembre 2016 (14h-20h)

Objectif:

> Consolider le projet définitif d'ensemble et, sur la base de ce projet, identifier les règles qui serviront de base pour le PLQ Susette Nord.

4.4 Déroulement des ateliers

Pour favoriser le débat, les ateliers-test ont pour ambition de produire **une diversité de propositions qui explorent le champ des possibles**. Les ateliers comprennent ainsi pour chaque session plusieurs temps bien distincts :

> **Un temps de cadrage** au cours duquel le comité de pilotage, assisté des AMO, transmet tous les "inputs" nécessaires aux équipes de concepteurs et établit les objectifs de la phase de travail à venir.

- > **Un temps de travail en bureau** pour les équipes de concepteurs qui travaillent alors au sein de leur propre bureau, afin de formaliser leurs propositions, en vue de l'atelier suivant.
- > Un temps de présentation et de débats, au cours duquel chaque équipe de concepteurs présente ses réflexions, suite à quoi les débats sont engagés avec l'ensemble des intervenants.
- > Un temps de concertation (portes ouvertes), en fin de journée, au cours duquel le cercle élargi des voisins et acteurs du territoire peut prendre connaissance des travaux et réagir aux propositions.
- > **Un temps de débriefing**, au cours duquel le comité de pilotage et les AMO font le point sur l'avancement des réflexions et définissent les orientations à prendre pour la prochaine phase de travail.
- > Pour les ateliers 2 et 3 (prévus sur 2 jours), est prévu un temps de travail collaboratif (workshop) au cours duquel les équipes peuvent commencer à tester ensemble, en salle, les nouvelles orientations données par le comité de pilotage, le but entant de privilégier une construction commune du projet.



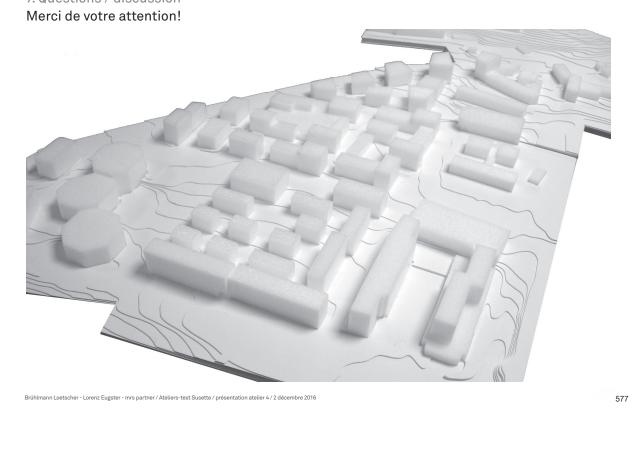
urbaplan - Nouveau quartier mixte de la Susette, Cahier 2 : Études-tests - Historique – 10.01.19 15

Études-tests - 2016

- Réflexions sur les grands principes.
- Test d'implantations, de densité, de programme, etc.

Les études-tests développées pendant des ateliers ouverts forment la base pour l'élaboration du Schéma Directeur de 2019.













Structure du Schéma Directeur de 2019

- Donne les principes directeurs pour le développement des futurs PLQ.
- Se structure sous la forme de principes directeurs thématiques et sectoriels.



GRAND PROJET GRAND-SACONNEX Nouveau quartier mixte de la Susette

Cahier 1 Schéma directeur



Etudes de projet réalisées en 2016

- A. Urbanisme: structure urbaine, paysage et espaces publics
- **B.** Programmation
- C. Mobilité
- D. Environnement

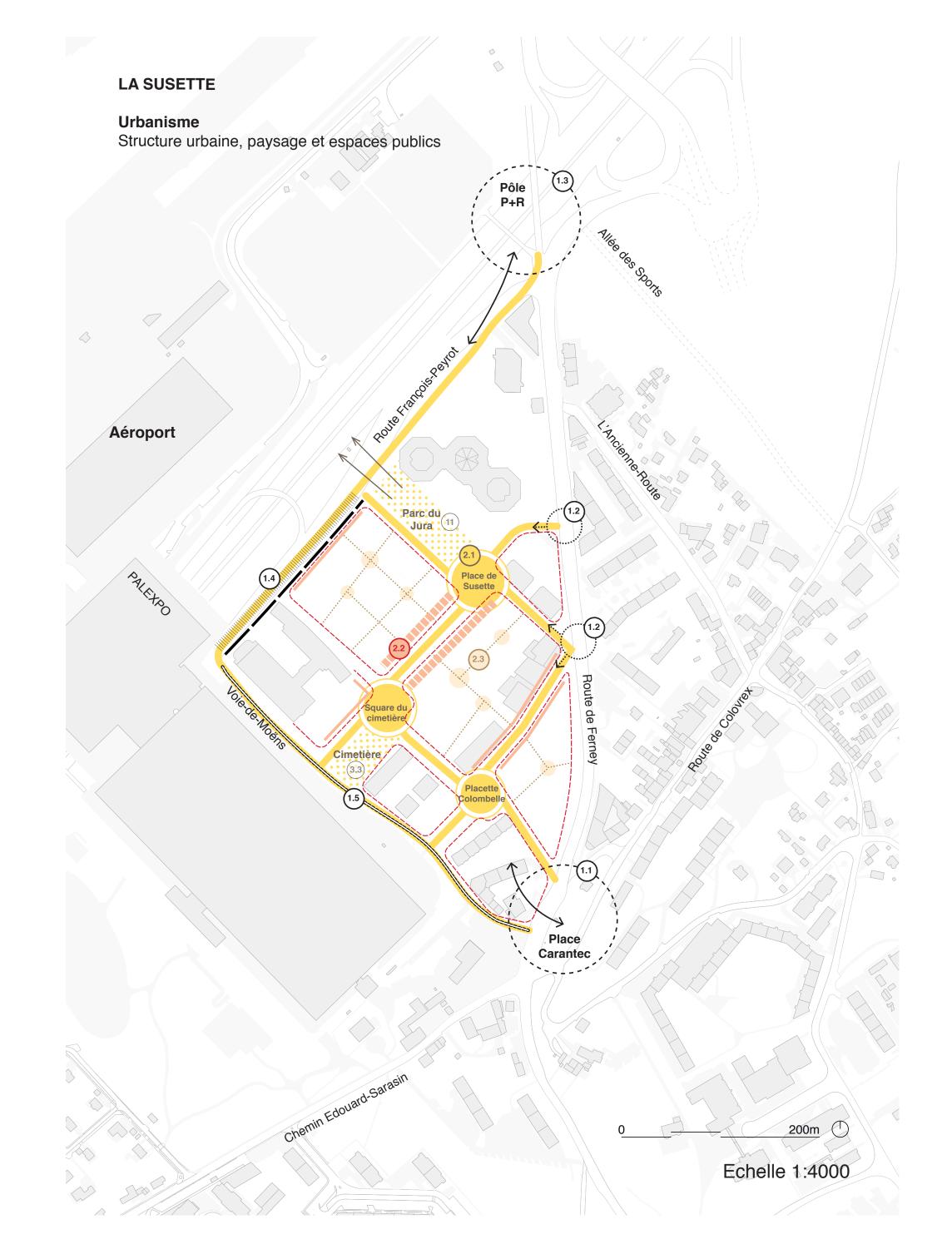


Schéma Directeur de 2019 >

A. Urbanisme: structure urbaine, paysage et espaces publics

B. Programmation

C. Mobilité

D. Environnement

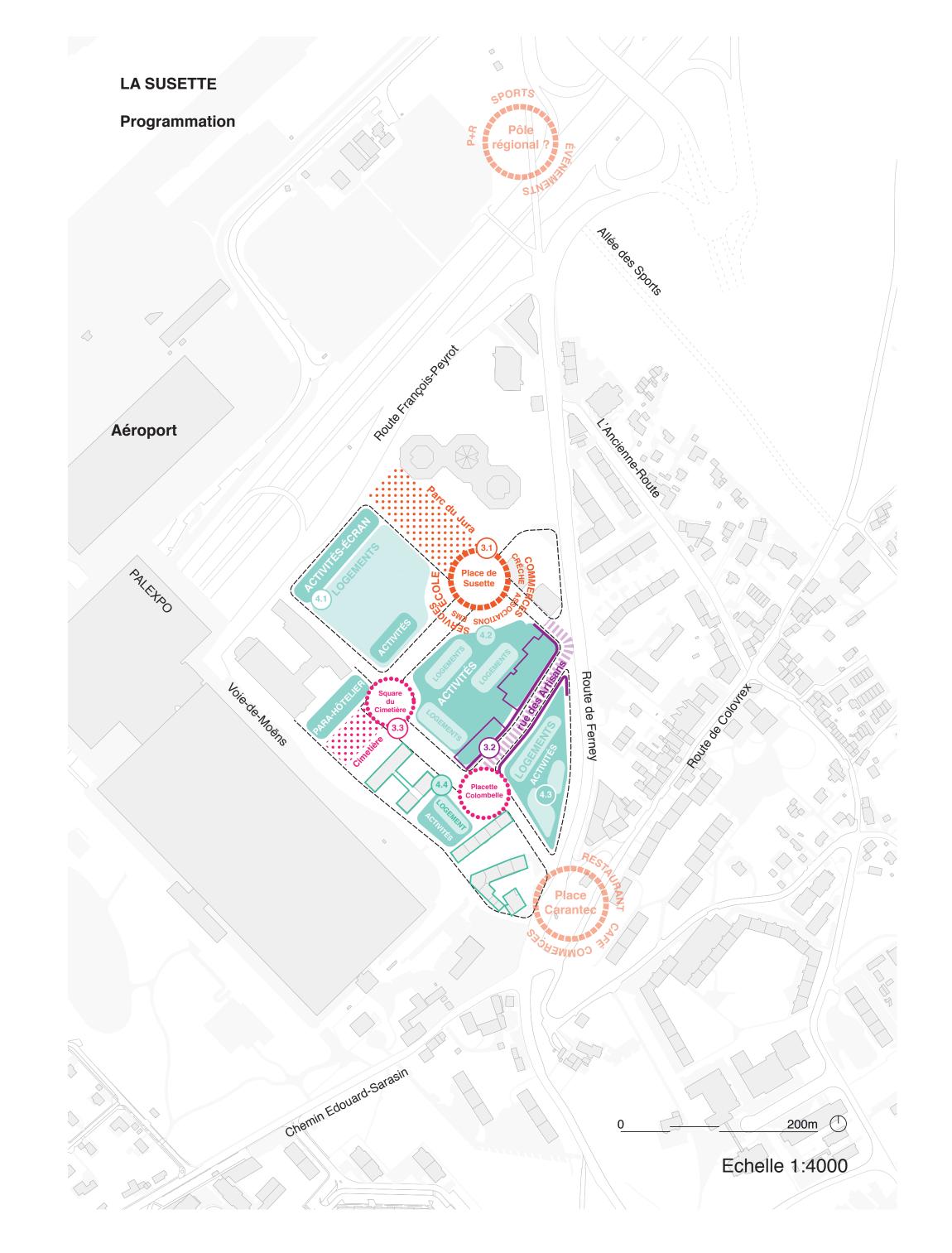


Schéma Directeur de 2019 >

A. Urbanisme: structure urbaine, paysage et espaces publics

B. Programmation

C. Mobilité

D. Environnement



Schéma Directeur de 2019 >

A. Urbanisme: structure urbaine, paysage et espaces publics

B. Programmation

C. Mobilité

D. Environnement

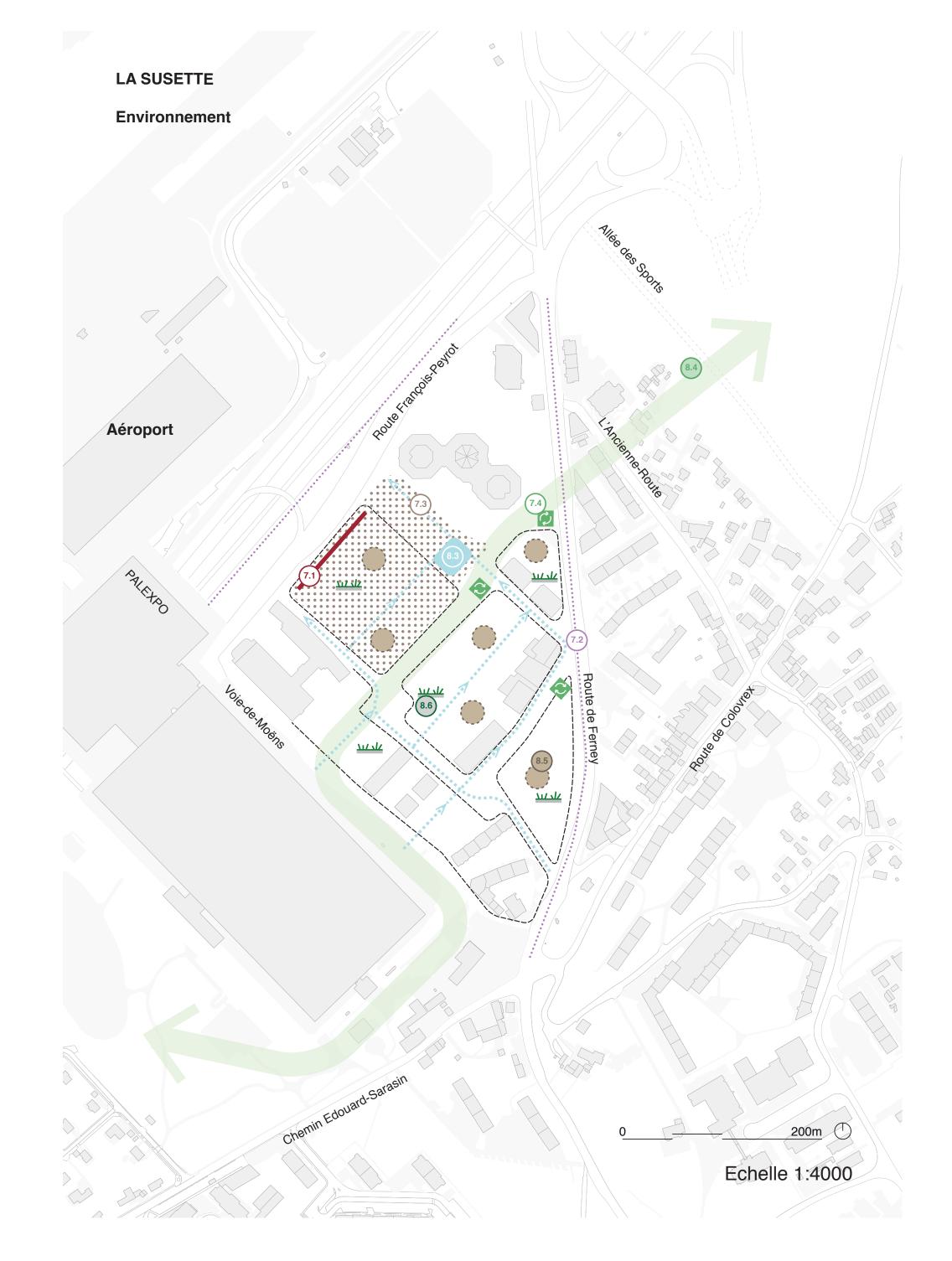


Schéma Directeur de 2019 >

Principes directeurs sectoriels

- A. Espaces publics
- B. Pièces urbaines
- C. Potentiels à bâtir

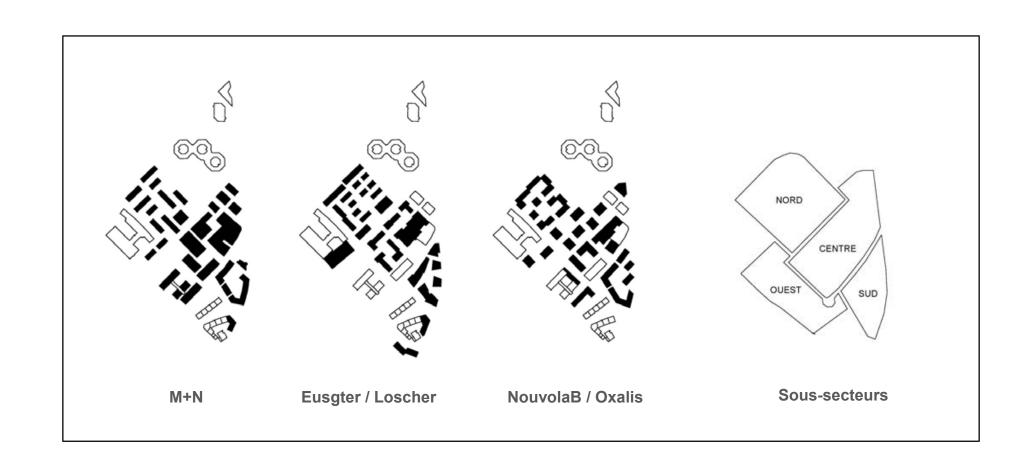
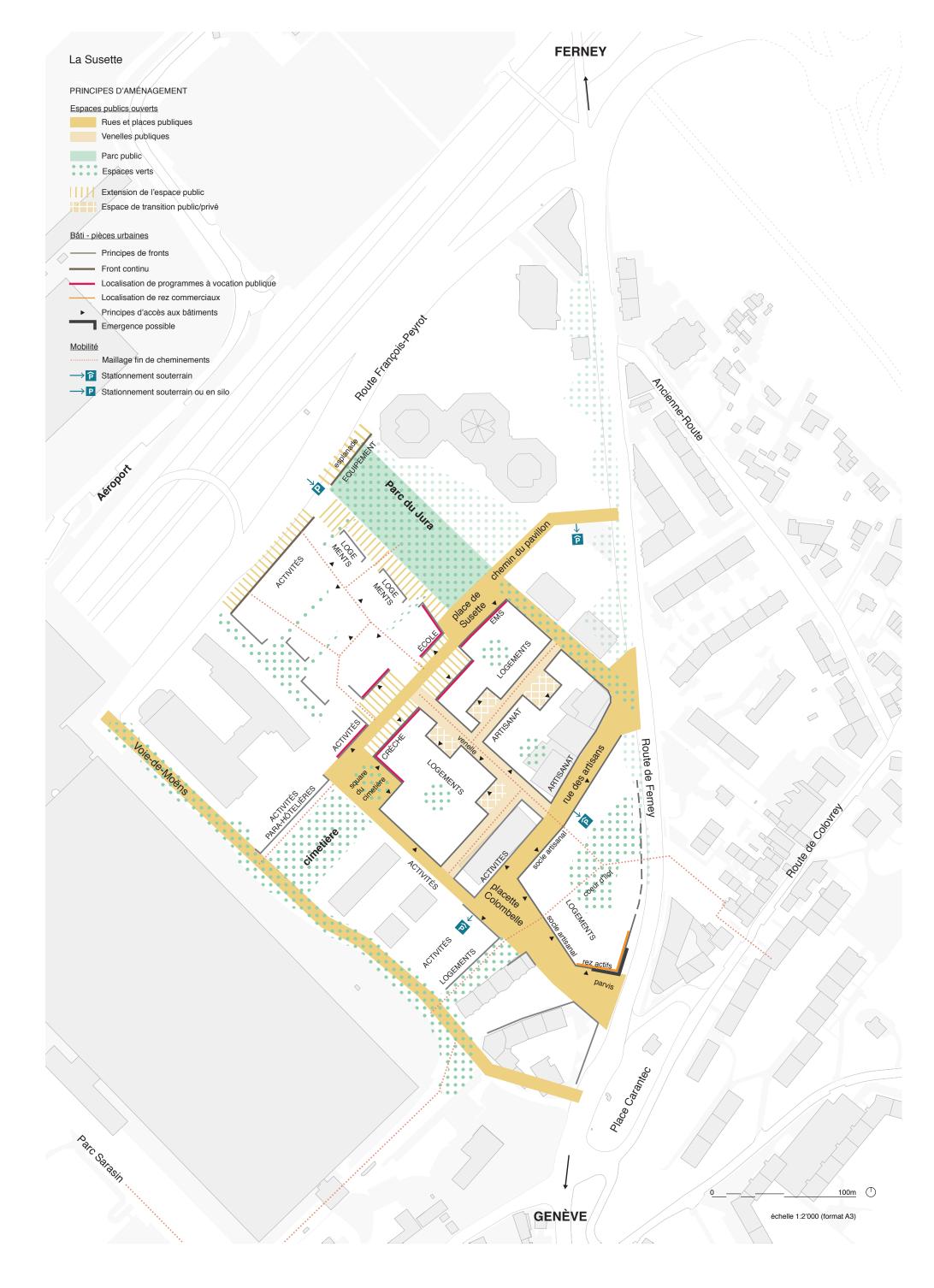


Schéma Directeur de 2019 >



Vers une actualisation du Schéma Directeur

Raison de l'actualisation

- Intégration des enjeux de la transition écologique avec la charte cantonale « Quartiers en Transition ».
- Faire coïncider le périmètre à celui de la MZ (élargissement à la pointe nord).
- Intégration du parc agro-urbain.
- Adaptation aux nouvelles contraintes de bruit.



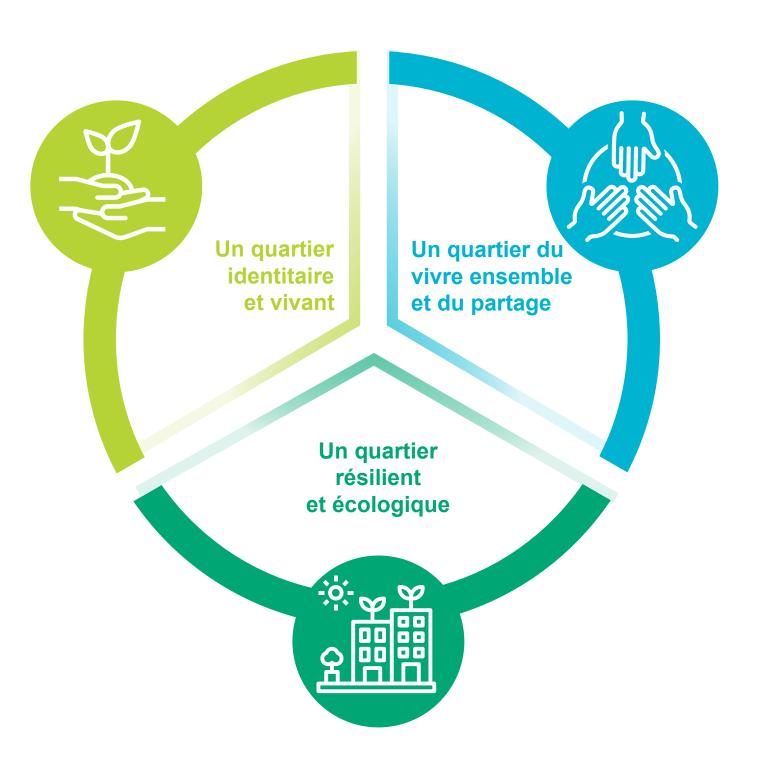
Transition écologique

 Intégration des enjeux de la transition écologique avec la charte cantonale « Quartiers en Transition ».



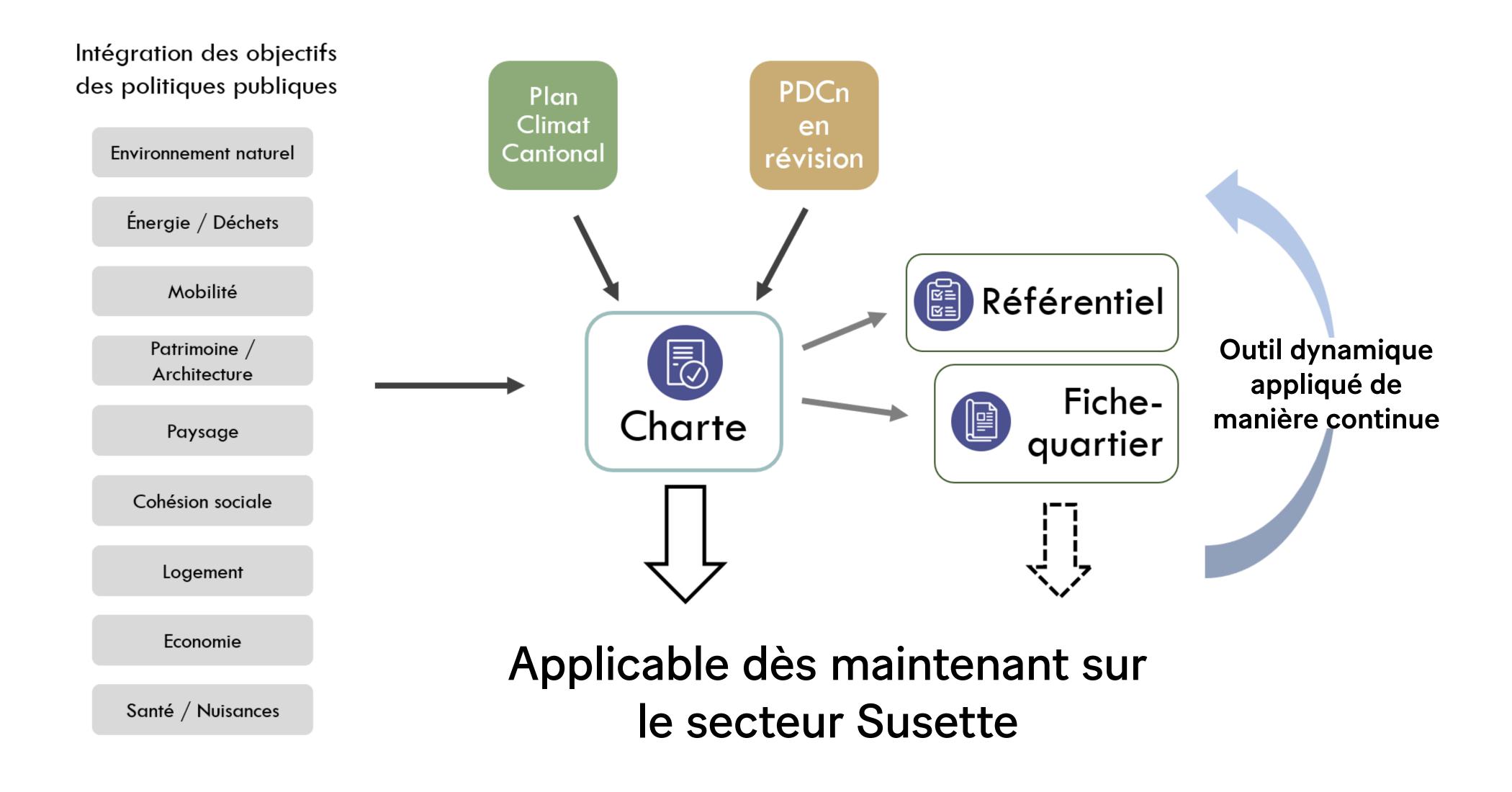
CHARTE QUARTIERS EN TRANSITION

POUR DES QUARTIERS DURABLES ET DE QUALITÉ AIDE À LA CONCEPTION





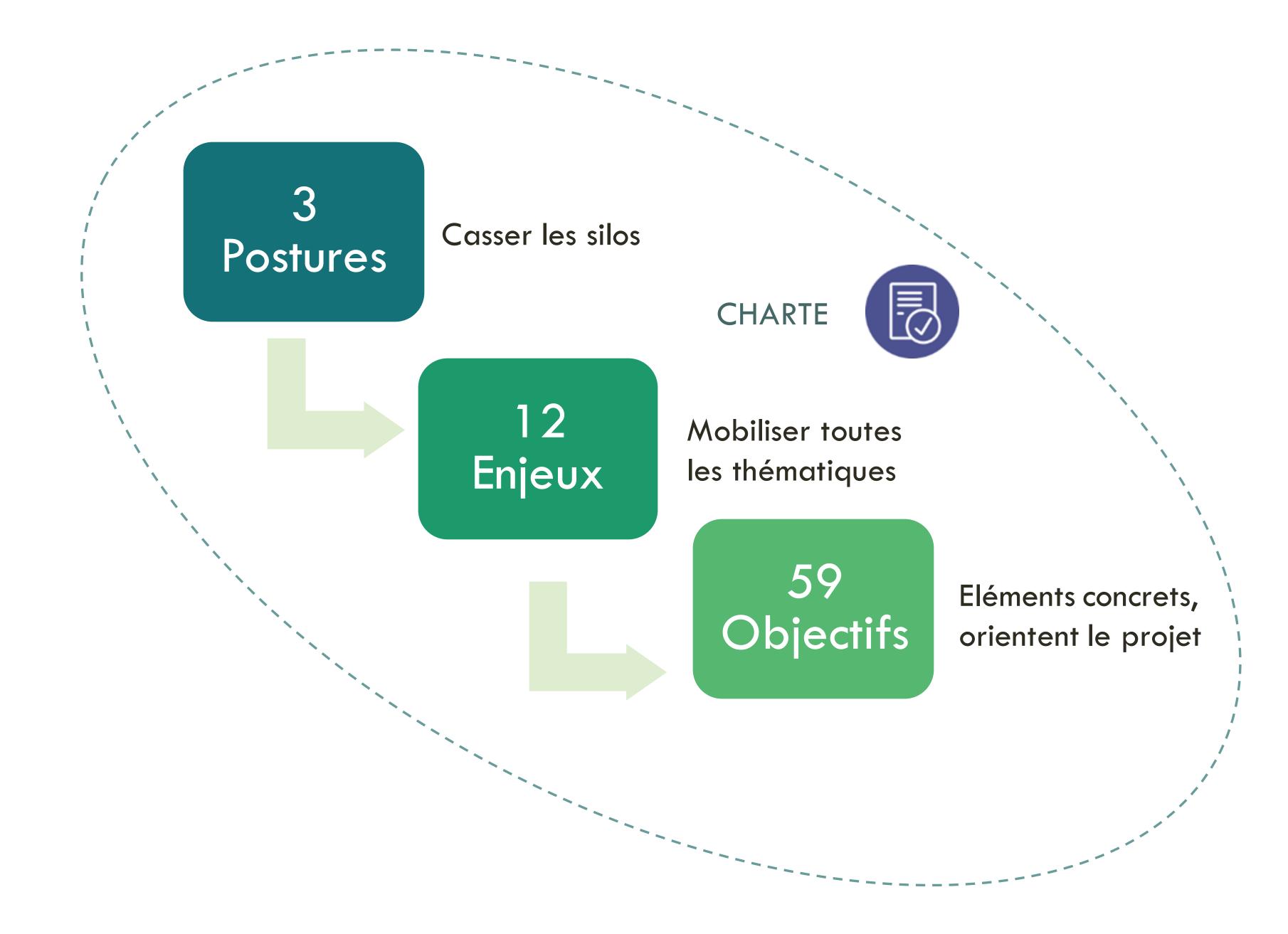
Quartiers en Transition



Les outils

OUTILS	BUT
Charte	Engager les acteurs du projet dans une démarche ambitieuse de qualité et de durabilité écologique
Référentiel	Évaluer le quartier à un stade de planification T
Fiche-quartier	Synthétiser et expliquer les résultats de l'évaluation Orienter les thèmes à traiter pour la suite du projet

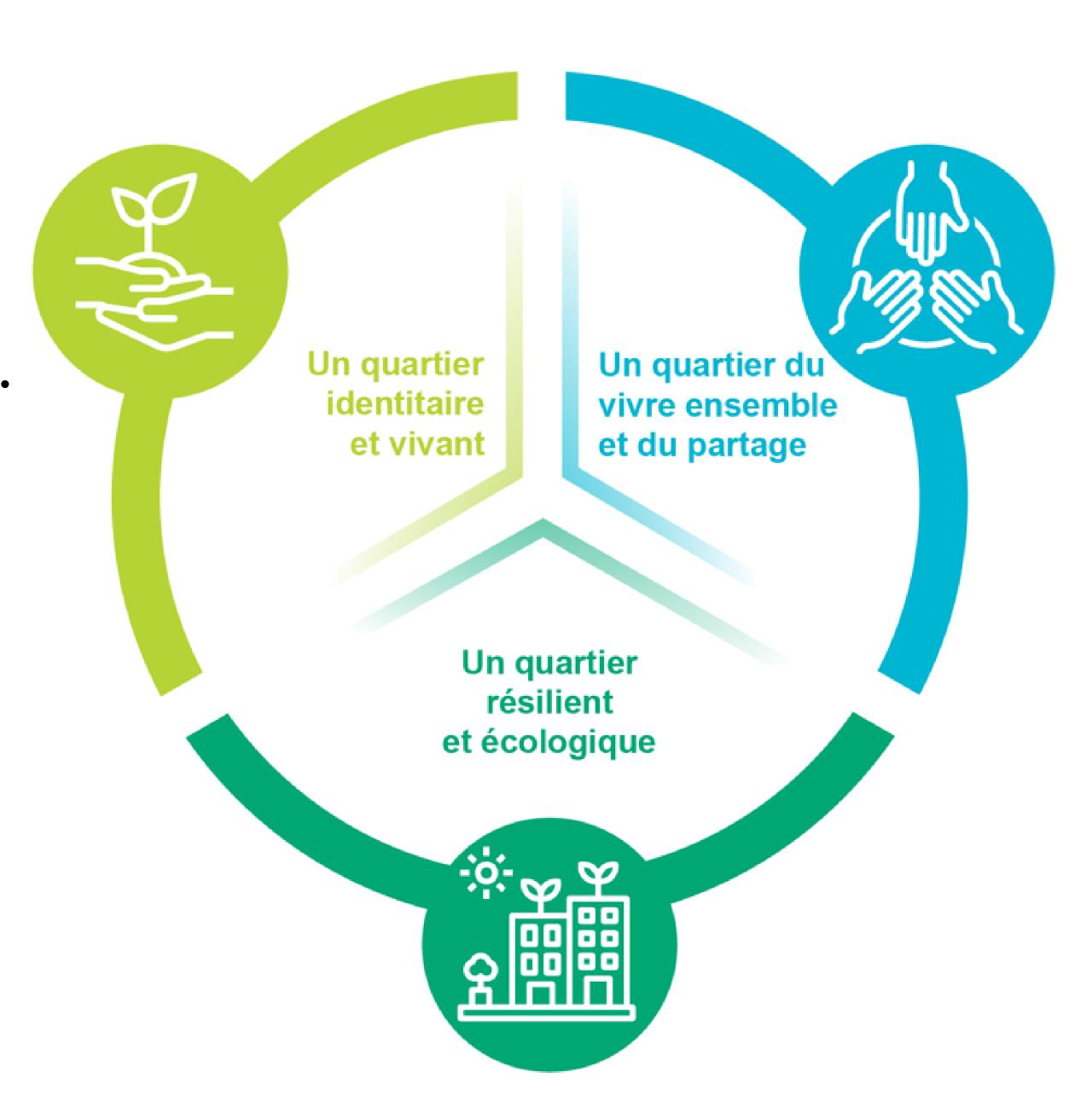
Charte: Structure



La charte Quartiers en Transition

- Ambitions durables et de qualité.

— Thématiques abordées de manière transversale, au-delà des silos usuels.





UN QUARTIER IDENTITAIRE ET VIVANT

Comprendre le contexte, l'histoire et l'identité des lieux

- Identifier l'infrastructure écologique
- Analyser le patrimoine et le tissu bâti du quartier et de ses environs
- Evaluer l'accessibilité du quartier
- Appréhender les enjeux paysagers aux différentes échelles
- Comprendre le contexte social et culturel du quartier et de ses environs

Préserver la biodiversité et valoriser le milieu bâti existant

- Préserver et augmenter la pleine terre et les sols naturels
- Favoriser un cycle de l'eau au plus proche de l'état naturel
- Mettre en valeur le patrimoine bâti et culturel du quartier en cohérence avec le contexte actuel
- Conserver et renforcer le patrimoine naturel du quartier
- Préserver et mettre en valeur les ouvertures sur le grand paysage

Développer des milieux de vie sains pour les habitantes et habitants, la faune et la flore

- Régénérer et développer des milieux aptes à soutenir la biodiversité
- Développer un tissu bâti de qualité
- Garantir le confort et préserver la santé des habitants et usagers des bâtiments
- Développer des paysages du quotidien et des espaces ouverts de qualité
- Offrir des espaces dédiés aux activités sociales, culturelles et sportives diversifiées et en suffisance

Mettre en réseau les différents milieux

- Renforcer l'infrastructure écologique
- Développer la charpente paysagère
- Mettre en réseau les espaces ouverts en lien avec la ville
- Relier le quartier au reste de la ville par des liaisons piétonnes et cyclistes attractives pour tous
- Offrir un accès attractif aux transports collectifs



UN QUARTIER IDENTITAIRE ET VIVANT























UN QUARTIER ÉCOLOGIQUE ET RÉSILIENT

Préserver les ressources et réemployer au maximum

- Veiller à une utilisation mesurée du sol
- Préserver la ressource en eau
- Privilégier la rénovation à la démolition/reconstruction
- Réutiliser les matériaux terreux et de démolition in situ
- Mettre en place des logiques d'économie circulaire

Réduire l'énergie grise et penser les investissements sur le long terme

- Limiter les excavations et réutiliser les matériaux d'excavation localement
- Utiliser des matériaux de construction recyclés et à faible empreinte carbone pour les bâtiments et les infrastructures
- Privilégier le low-tech et le no-tech dans la construction
- Penser les investissements sur l'entier du cycle de vie du quartier
- Promouvoir des investissements transparents et compatibles avec les enjeux climatiques

Consommer moins et produire mieux

- Minimiser la consommation énergétique des bâtiments
- Limiter l'usage de la mobilité individuelle motorisée
- Encourager la consommation de biens et de services locaux, à faible impact carbone et environnemental
- Limiter la production de déchets, viser un quartier zéro déchet
- Maximiser la production énergétique locale et renouvelable au service d'un périmètre élargi

Concevoir les lieux pour répondre aux évolutions environnementales et sociales

- Lutter contre les îlots de chaleur et garantir un confort climatique dans les espaces extérieurs et les bâtiments
- Protéger les habitantes et habitants contre les risques naturels et les accidents majeurs
- Développer des typologies permettant une adaptation aux parcours de vie et aux évolutions sociétales
- Construire des bâtiments permettant une certaine flexibilité d'affectation, notamment dans les rez-de-chaussée
- Penser et anticiper la réaffectation des espaces de stationnement



UN QUARTIER ÉCOLOGIQUE ET RÉSILIENT





















UN QUARTIER DU VIVRE ENSEMBLE ET DU PARTAGE

Programmer un quartier diversifié

- Intégrer les usagers dans la conception du quartier
- Programmer une mixité fonctionnelle
- Favoriser la coordination dans l'implantation d'activités au regard de l'offre existante
- Offrir des services et des équipements publics à proximité
- Prévoir des espaces non-définis

Développer des lieux de vie pour toutes et tous

- Proposer des logements pour tous les revenus et tous les modes de vie
- Mettre à disposition des espaces communs et des prolongements extérieurs aux logements et aux activités économiques
- Développer des espaces ouverts diversifiés favorisant le sentiment d'appartenance pour tous les usagers
- Penser les espaces extérieurs en accordant les ambiances sonores
- Assurer la sécurité des différentes mobilités

Mettre en place des services mutualisés

- Permettre les échanges et la mutualisation des biens, compétences, savoirs et ressources
- Solidariser les consommateurs, producteurs, commerçants de proximité
- Développer les mesures servicielles de mobilités
- Favoriser la mutualisation des véhicules motorisés ou non et du stationnement

Faire vivre le quartier

- Intégrer les habitantes et habitants dans la gestion du quartier
- Mettre en place une gouvernance des espaces communs
- Accompagner le tissu économique vers la durabilité
- Développer une agriculture urbaine
- Encourager les mobilités actives



UN QUARTIER DU VIVRE ENSEMBLE ET DU PARTAGE











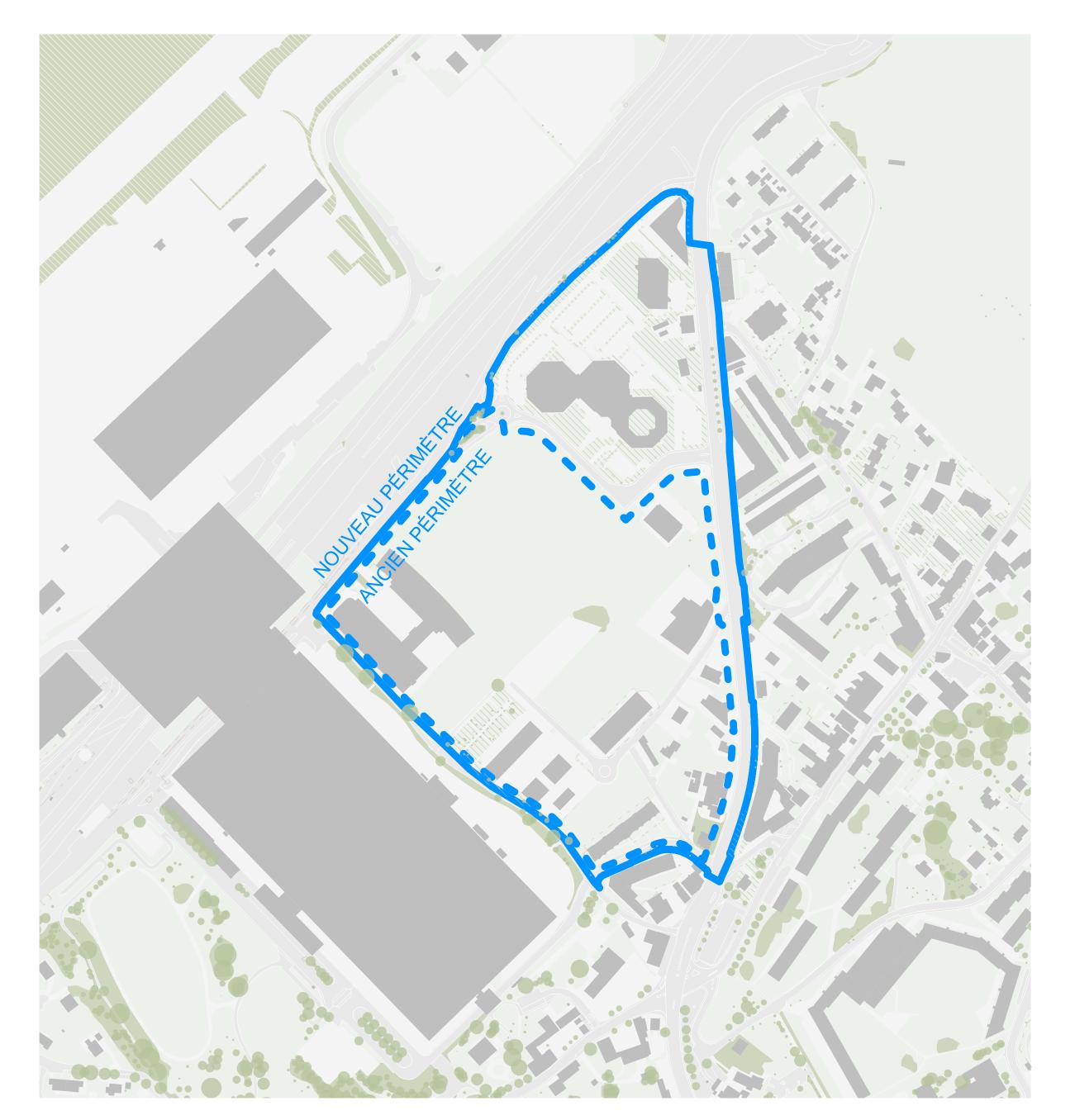






Nouveau périmètre

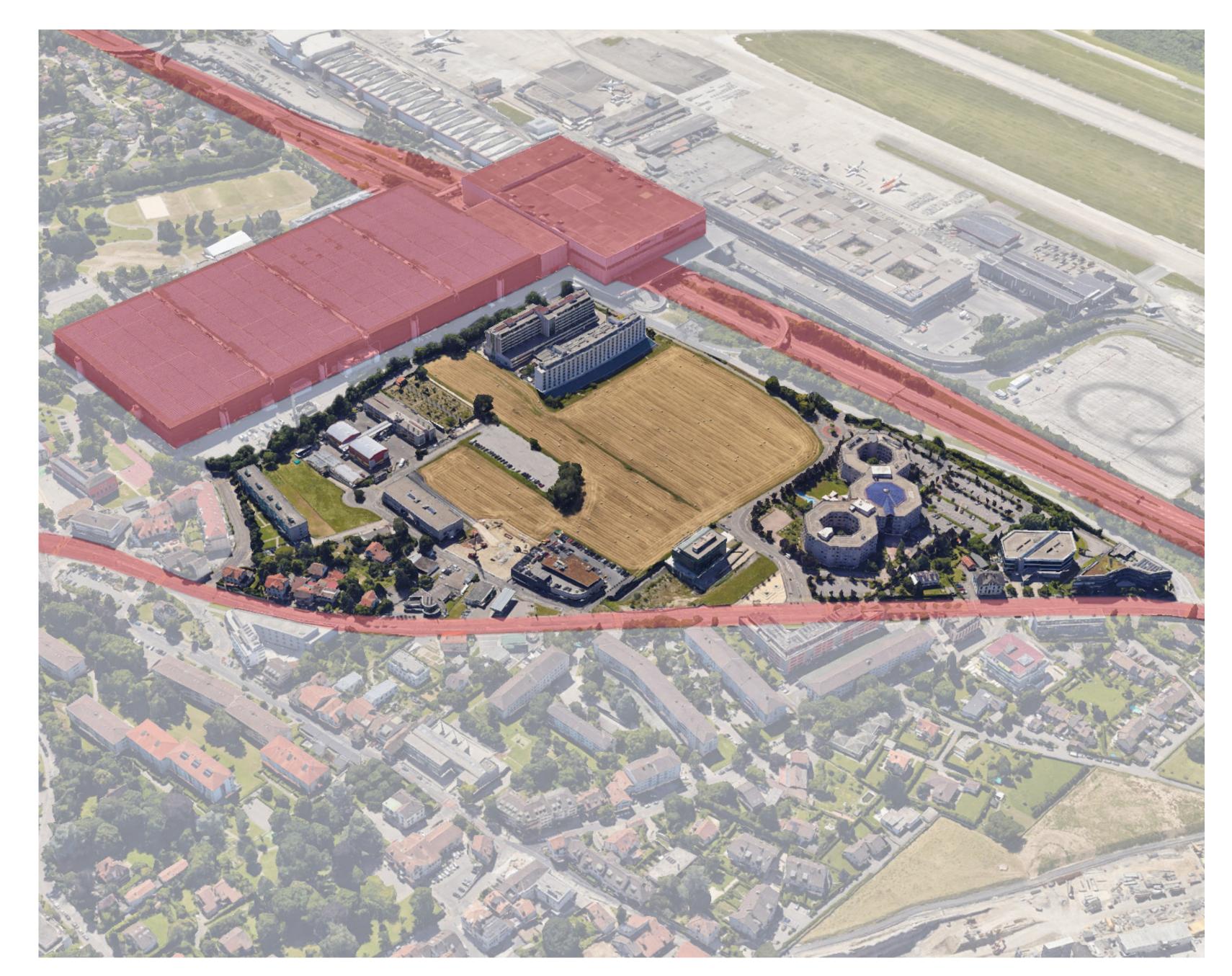
- Élargissement du périmètre en concordance avec celui de la MZ.
- Intégration du projet Octagon et de la pointe nord.



Secteur Susette

Limites

- Autoroute.
- Palexpo.
- Route de Ferney.

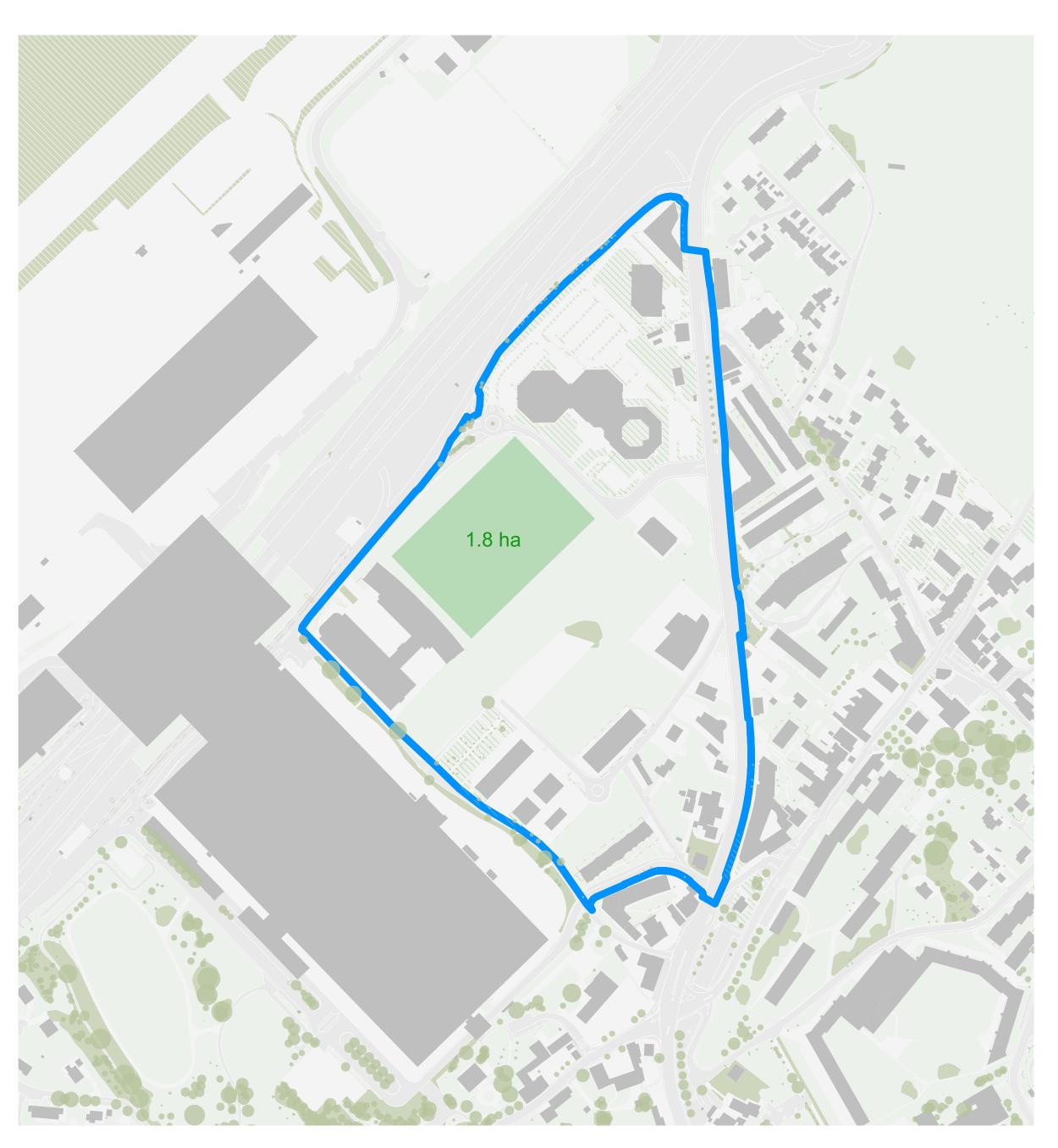


Intégration d'un parc agro-urbain

Orientation claire émanant du projet de PDCom en cours :

- Concilier loisirs urbains et activité agricole.
- Sensibiliser à une alimentation durable et locale.
- Créer un espace à la fois accessible, perméable et évolutif.
- Densifier le maillage écologique



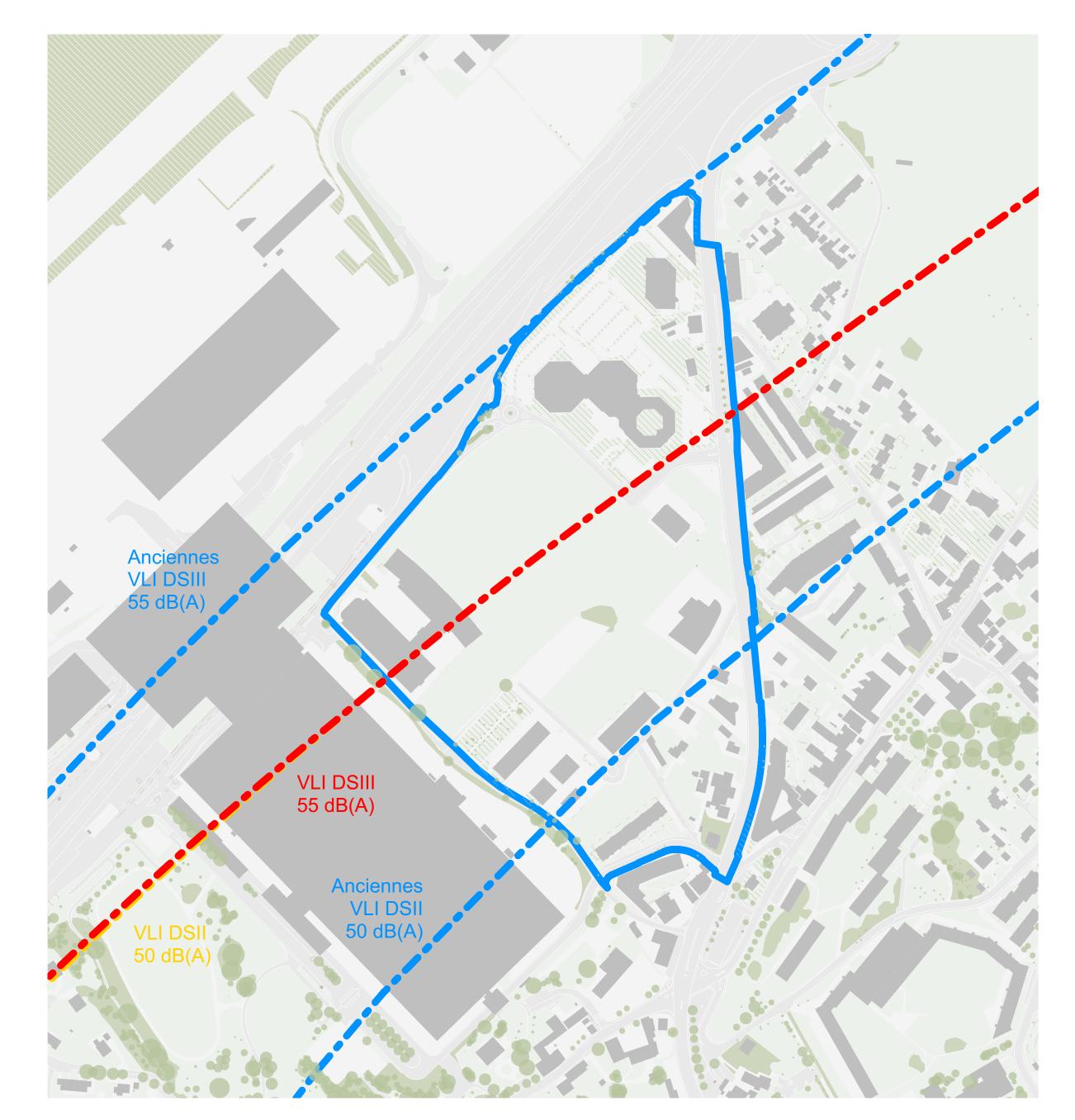


Parcfertile, Parc agro-urbain de Bernex-Confignon, GE, Suisse, Verzone Woods

Bruit aérien

Courbes de bruit admissible (PSIA)

- Impact sur le secteur Susette.
- Pas de logement au nord de la courbe VLI DSIII (superposée avec la courbe VLI DSII).



Processus d'actualisation du Schéma Directeur

Objectifs de l'actualisation du Schéma Directeur

Adapter le projet urbain

- Intégration des enjeux de la transition écologique avec la charte « Quartiers en transition ».
- Élargir le périmètre à la pointe nord.
- Adaptation de la programmation.
- Intégration du parc agro-urbain.
- Intégration de la Promenade des Parcs.
- Intégration des contraintes de bruit.

Garantir la faisabilité foncière du développement

- Concertation des propriétaires et intégration de leurs intentions.
- Traitement équitable pour la répartition des droits à bâtir.

S'appuyer sur les apports de la concertation citoyenne

- Intégrer au mieux les attentes des habitantes en amont du travail.
- Assurer la continuité du processus de concertation tout au long de la planification.

Processus de planification

Études-tests (2016)

Schéma Directeur (2016 - 2019)

Modification de zone ZDIA > ZD3 (2017 - 2023)

Actualisation du Schéma Directeur (2023 - 2024)

PLQ (2024 - 2026)



Organisation

Groupement de mandataires :

Pilotage / Expert économique / Urbanisme / Concertation

—TRIBU architecture

Paysage

Verzone Woods Architectes

Environnement

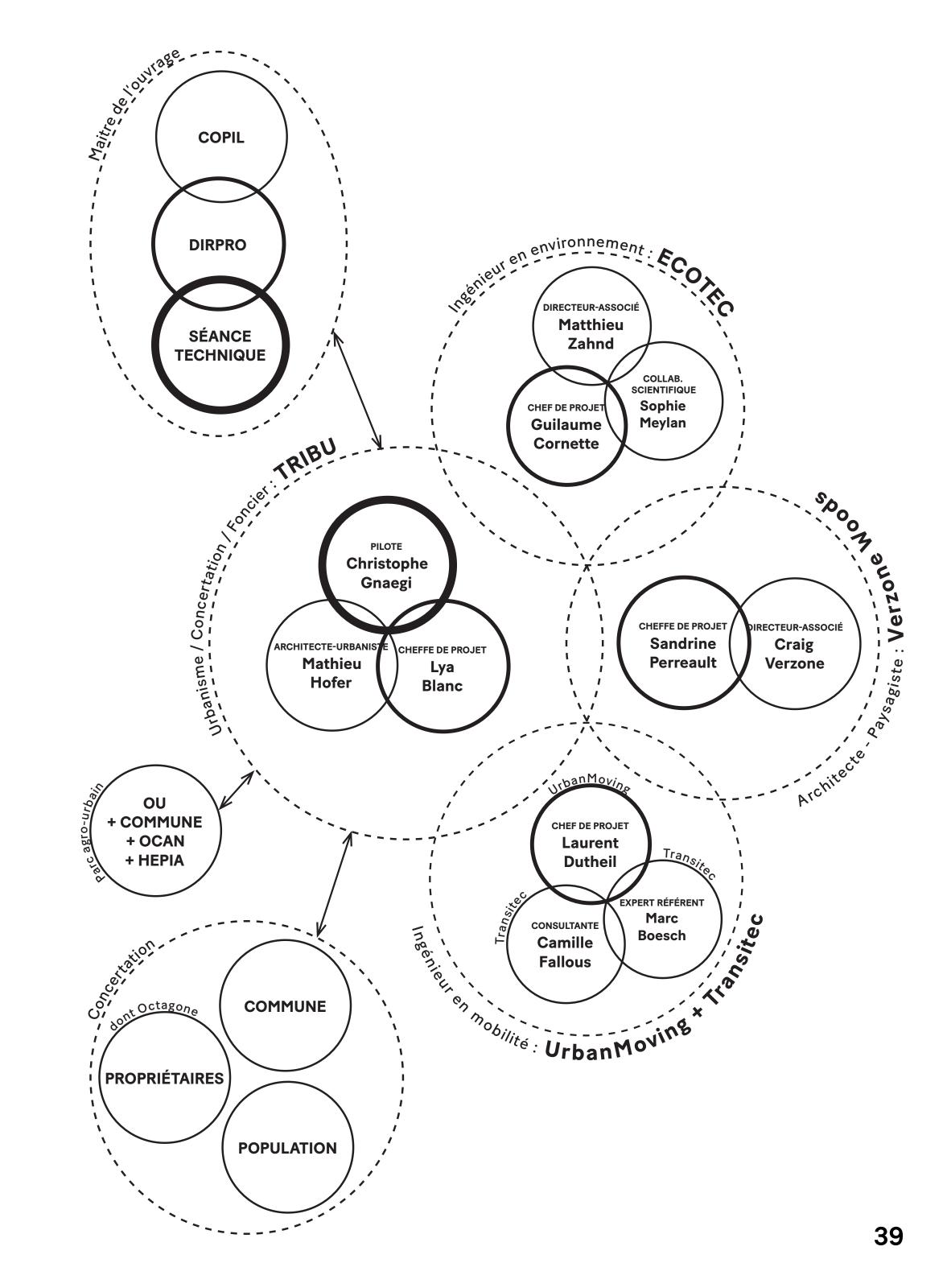
-ECOTEC

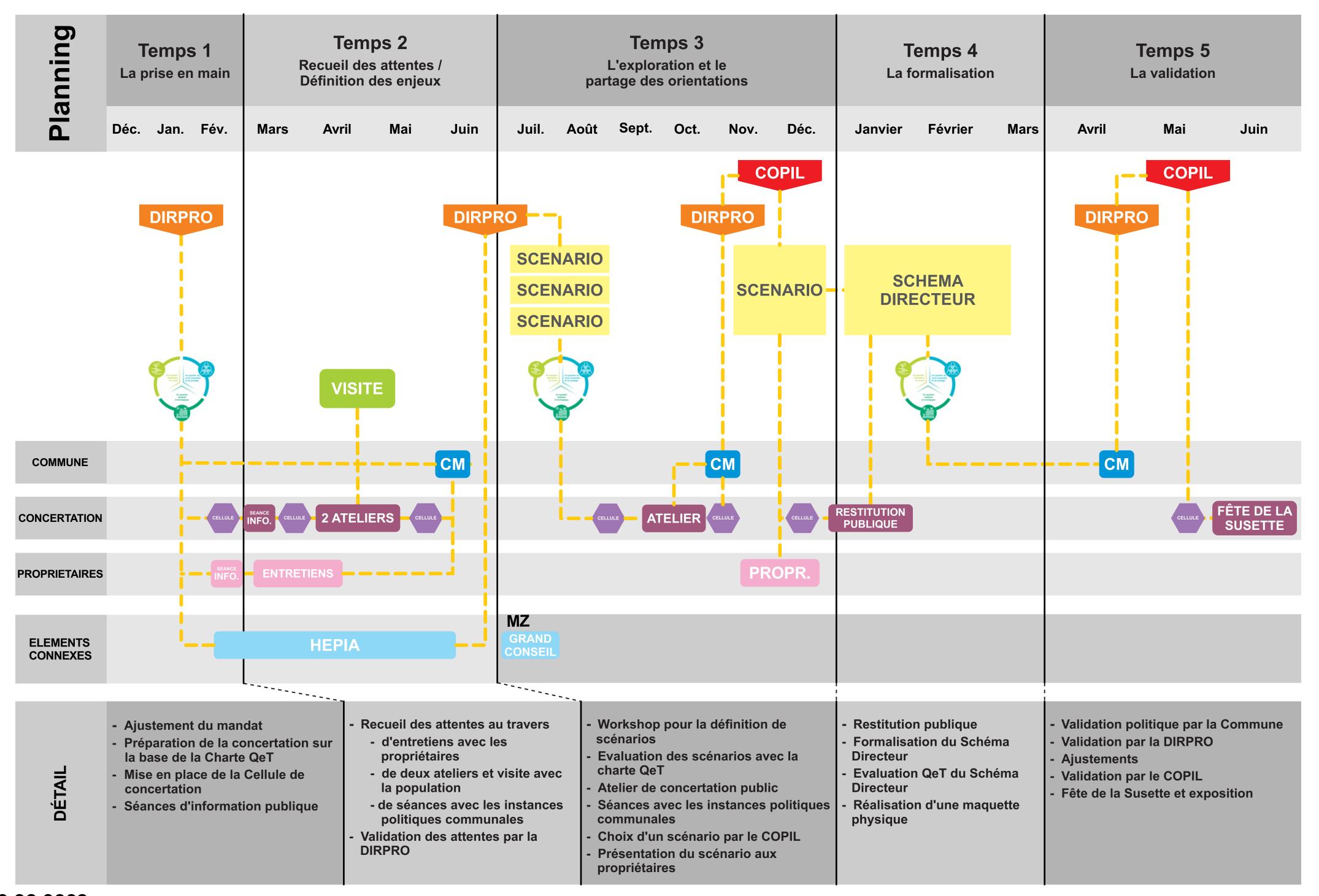
Mobilité

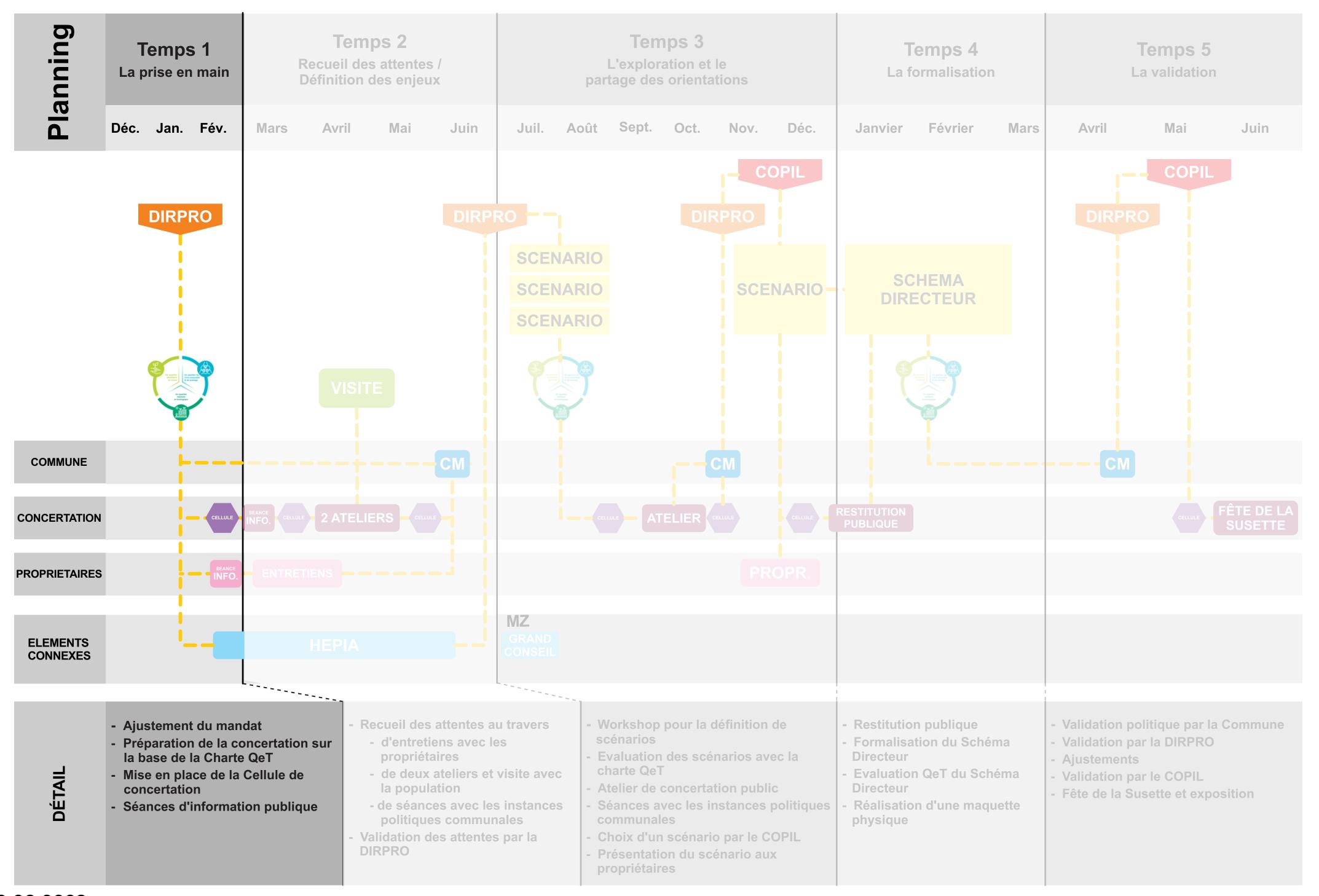
- -UrbanMoving Ingénierie
- -Transitec Ingénieurs Conseils

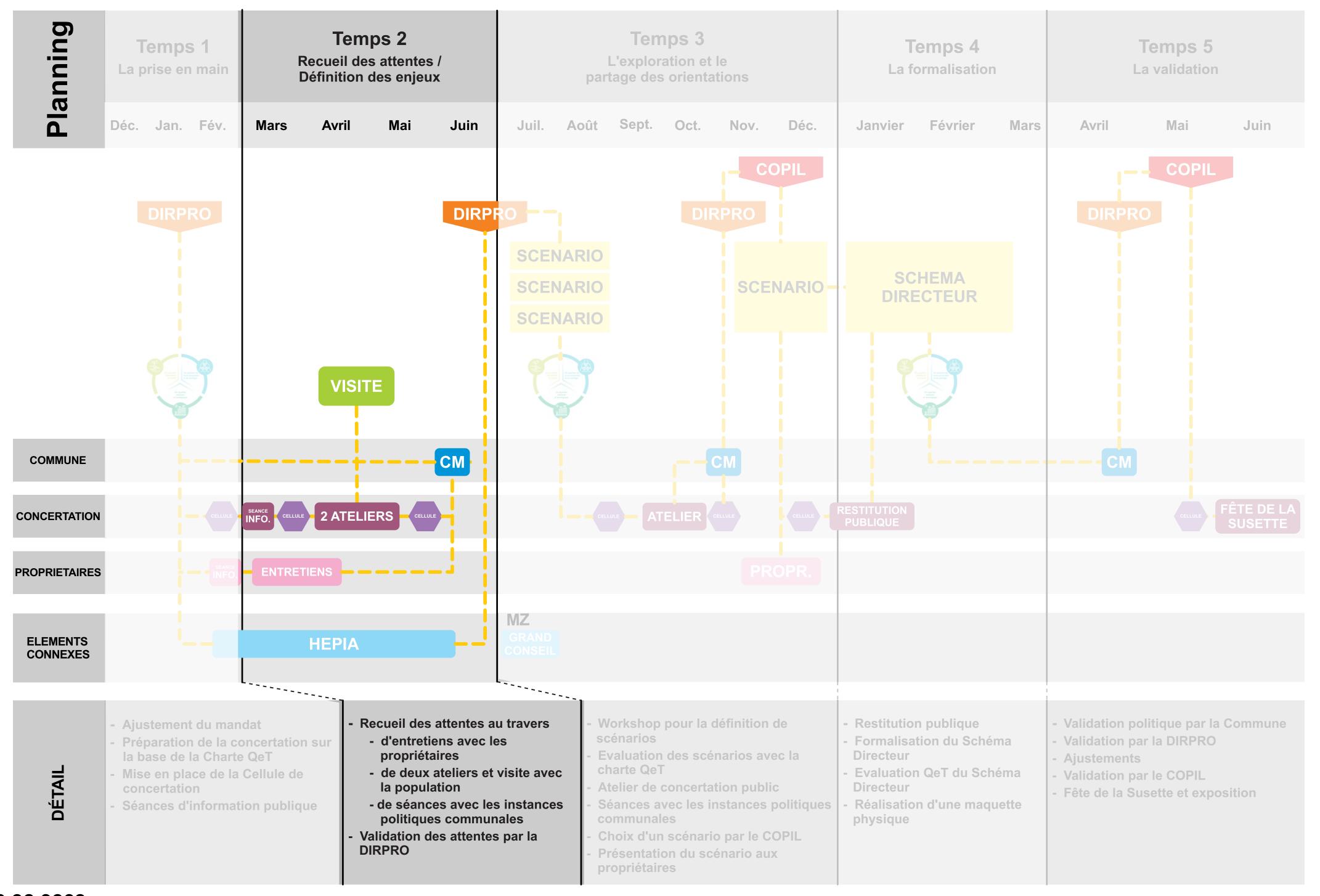
Autres acteurs:

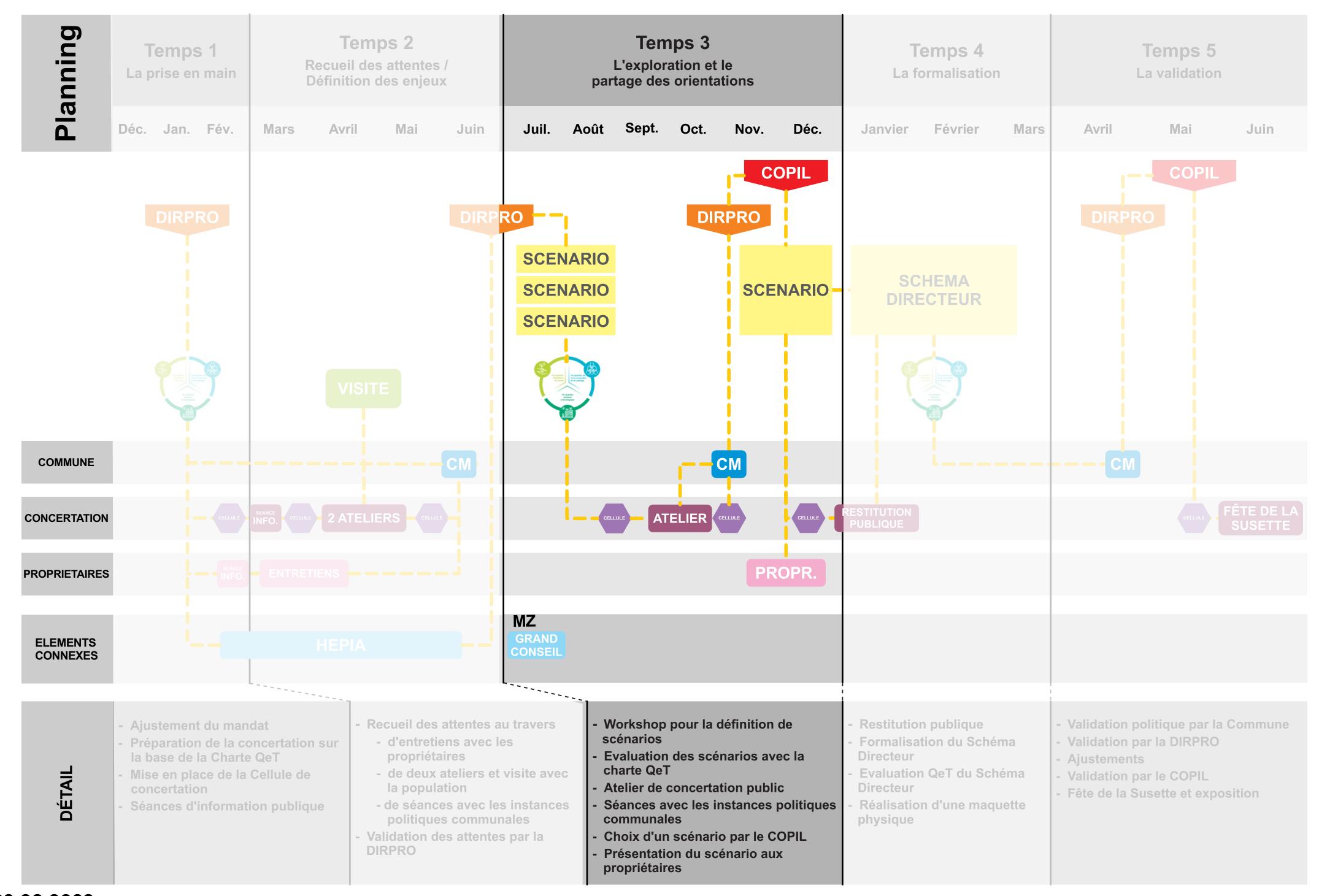
Groupe d'étudiants de l'HEPIA pour le PAU

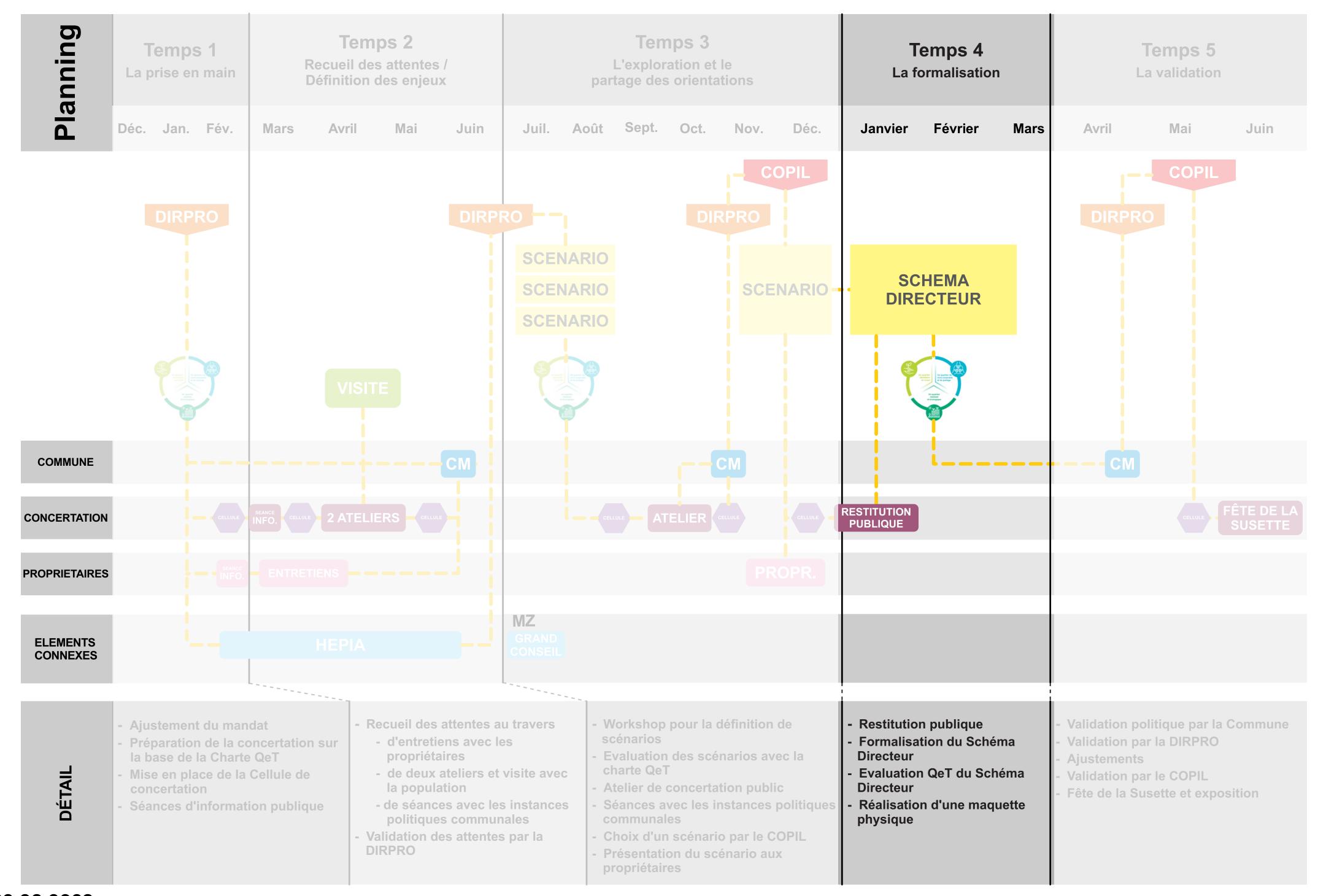


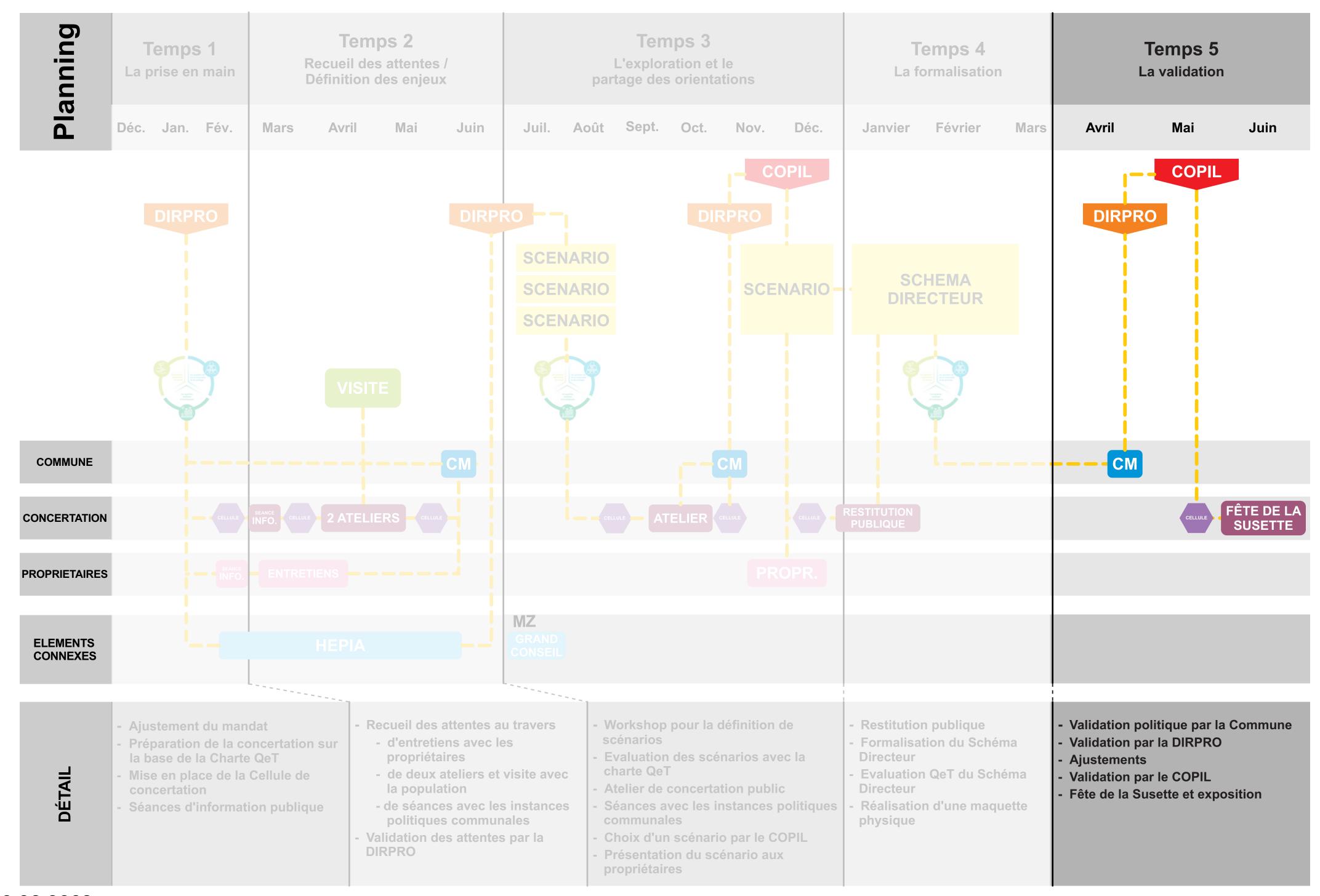


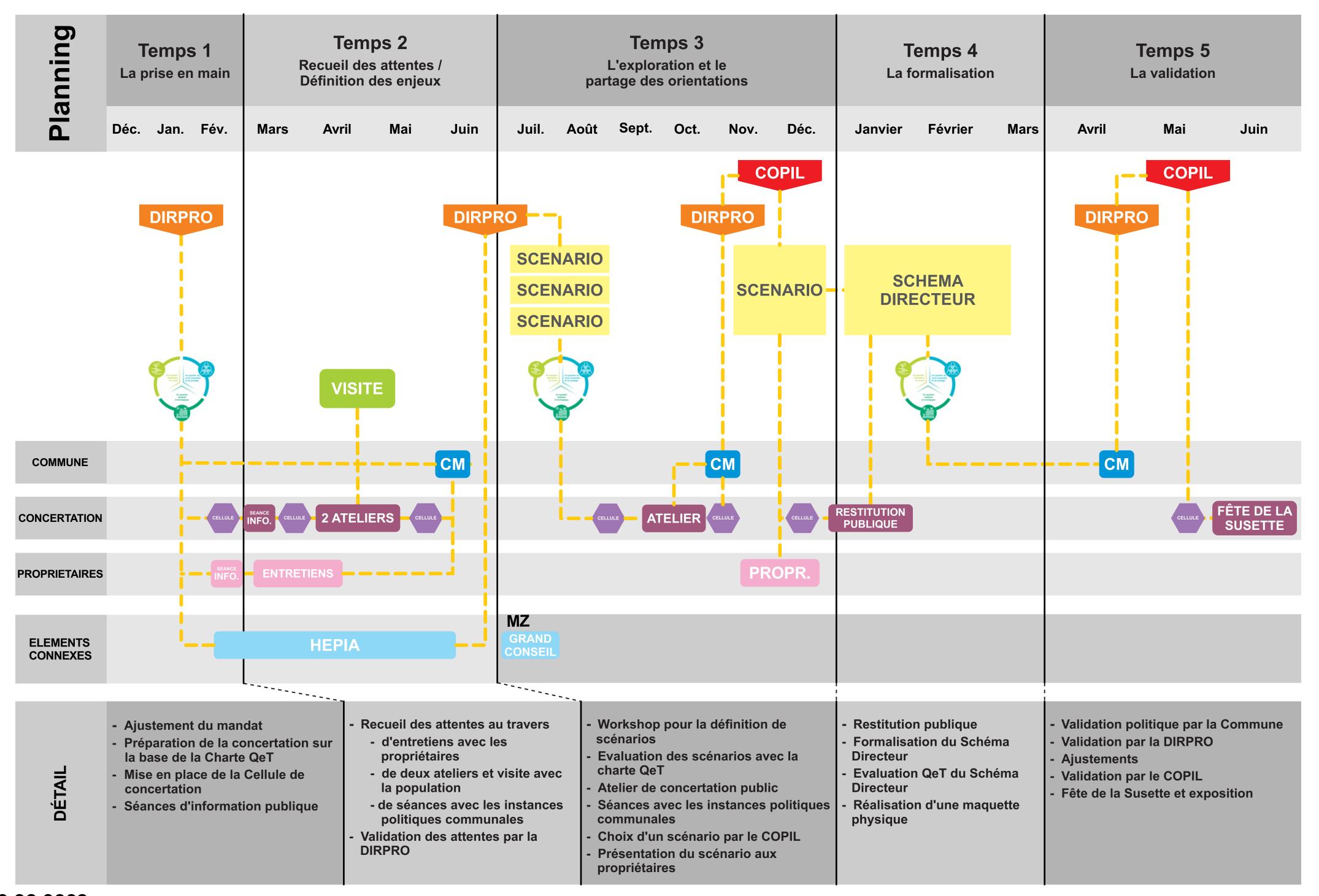












Suite du processus

Modification de zone ZDIA > ZD3 (2017 - 2023)

Actualisation du Schéma Directeur (2023 - 2024)

Élaboration des PLQ (2024-2026)

Premières constructions (dès 2028 - 2030...)



Concertation

Objectifs de la concertation

- Le principe de la concertation est d'impliquer la population dans le développement du projet.
- Cette démarche collective permet de définir des objectifs qui défendront au mieux les intérêts publics.
- Le projet définitif de développement sera, néanmoins, réalisé par des professionnel.le.s et les décisions finales seront prises par le pouvoir politique.
- Les processus de création de projet et décisionnels restent donc en place mais la planification se basera sur l'apport citoyen pour répondre au mieux aux attentes des habitant.e.s.

Co-décision

Concertation

Consultation

Information

Charte de concertation

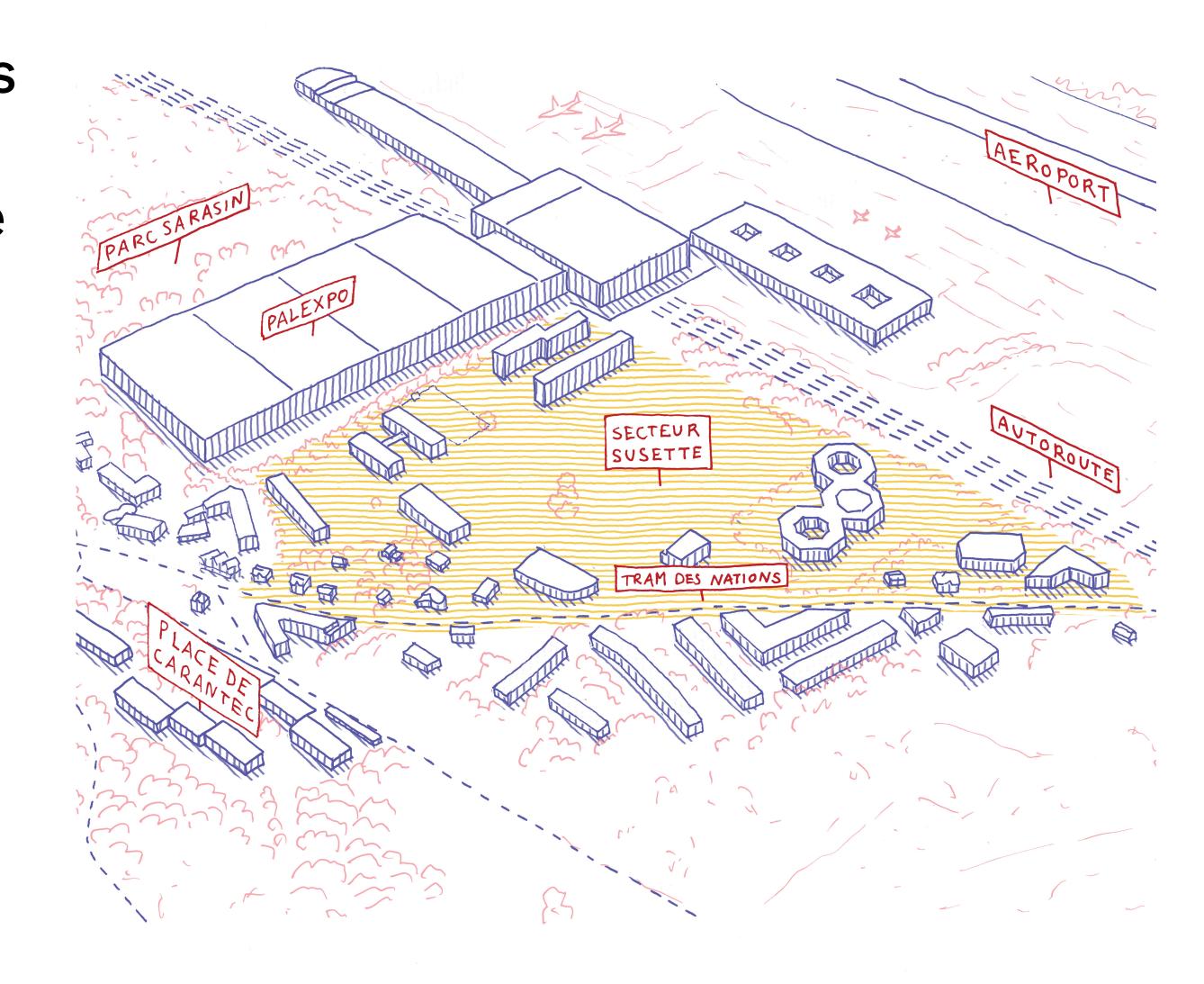
Les différents acteur.trice.s s'engagent à la poursuite d'un but commun : la définition collective des objectifs de l'actualisation du Schéma Directeur.

Dans ce but il.elle.s s'engagent à :

- Respecter le processus de concertation proposé.
- Mettre entre parenthèse l'intérêt individuel au profit du collectif.
- Respecter un fonctionnement par consensus.
- Assurer un droit égal à la parole pour tous, sans préjugés.
- Respecter les valeurs de la charte.

Cellule de concertation

- La cellule de concertation est constituée de personnes concernées par la vie de la Commune (dans une association, ou exerçant une activité culturelle, économique, sportive ou sociale) et d'habitant.e.s. Les représentant.e.s de l'État de Genève et de la Commune pourront être invité.e.s.
- Son rôle est d'accompagner la démarche de concertation de manière continue et de fournir un regard critique extérieur aux processus proposés par sa connaissance du lieu et des enjeux.



Déroulement de la concertation

 Séance d'information publique et table ronde:

22 mars 2023

— 1er Atelier: Visite du secteur et choix Fin avril - début mai 2023 des enjeux

— 2e Atelier : Définition d'objectifs

Mi mai - fin mai 2023

— 3e Atelier : Orientations

Octobre 2023

- Séance de restitution :

Janvier 2024

- Fête de la Susette (à confirmer) :

Mai 2024

Questions de compréhension?

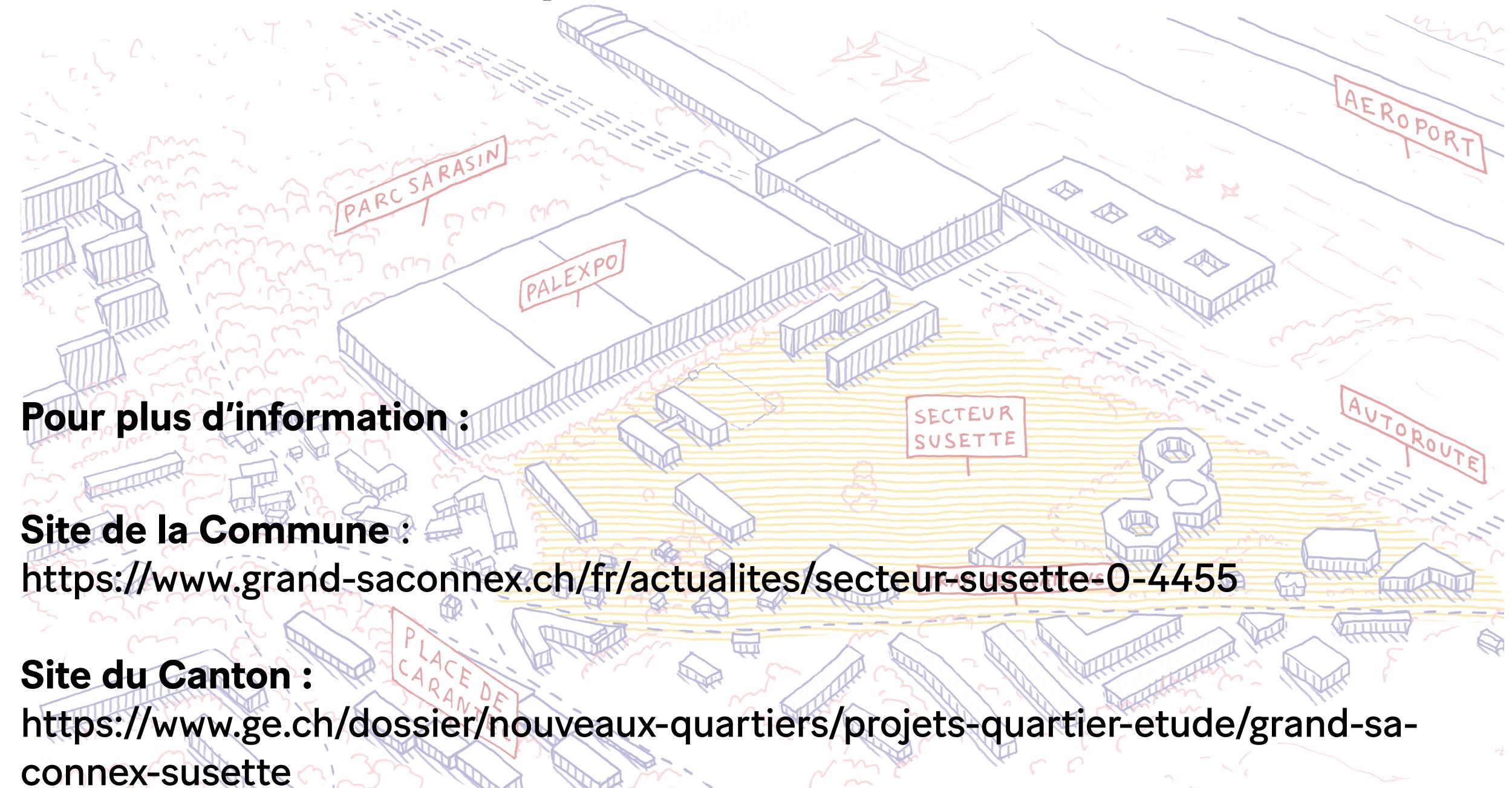


Table ronde: Est-il pertinent de développer le secteur Susette? Ariane Widmer urbaniste cantonale Patrick Canellini président de l'association A3S SECTEUR Yannos loannides vice-président de l'association des Promoteurs Constructeurs Genevois Pierre-Alain Ischudi

ancien conseiller administratif de Meyrin en charge de l'écoquartier des Vergers

Prochaines étapes

1er Atelier : Visite du secteur et choix Fin avril - début mai 2023 des enjeux

2e Atelier: Définition d'objectifs Mi mai - fin mai 2023

- 3e Atelier: Orientations Octobre 2023

Séance de restitution : Janvier 2024

- Fête de la Susette (à confirmer) : Mai 2024

TRAM DES NATIONS

Pour plus d'information:

Site de la Commune : https://www.grand-saconnex.ch/fr/actualites/secteur-susette-0-4455

Site du Canton: https://www.ge.ch/dossier/nouveaux-quartiers/projets-quartier-etude/grand-saconnex-susette

Site de l'Agglomération: https://www.grand-geneve.org/vision-territoriale-transfrontaliere